



FORMATIONS 2025 INTRA



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée à l'URIOPSS de Normandie au titre de la catégorie d'actions suivante :

« LES ACTIONS DE FORMATION »

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans un monde en perpétuelle évolution, où les attentes sociétales, les réglementations et les pratiques professionnelles se renouvellent sans cesse, la formation continue est plus que jamais un levier essentiel pour relever les défis d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain.

Fidèle à notre mission d'accompagnement des acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social, l'URIOPSS de Normandie est fière de vous présenter son catalogue de formation 2025. Cette édition a été conçue pour répondre aux besoins multiples et variés des établissements et services de notre région, tout en tenant compte des enjeux actuels de transformation et d'innovation.

Pour cette nouvelle année, nous avons choisi de mettre l'accent sur plusieurs thématiques clés :

- L'accompagnement sur mesure sur le sujet de la qualité de vie et des conditions de travail,
- Le renforcement des compétences managériales face à la complexité croissante des organisations,
- L'accompagnement des salariés dans l'accueil des publics vulnérables dans un contexte de crise sociale et économique.

Notre catalogue 2025 rassemble une offre variée de formations adaptées aux besoins des professionnels, qu'ils soient dirigeants, cadres, salariés ou bénévoles. Chaque programme a été conçu en collaboration avec des experts de terrain et des formateurs expérimentés, garants d'un contenu à la fois concret, actualisé et opérationnel.

En 2025, nous renouvelons également notre engagement pour des modalités de formation inclusives et accessibles à toutes et tous : sessions en présentiel, formations à distance, modules hybrides...

Nous croyons fermement que chacun doit pouvoir trouver une formule adaptée à ses contraintes et objectifs.

Nous sommes convaincus que ces moments de formation sont aussi des opportunités uniques de rencontre, d'échange et de co-construction entre les acteurs d'un secteur qui place l'humain au cœur de son action. Ensemble, nous pouvons construire des réponses innovantes et solidaires aux besoins de notre société.

Nous vous invitons donc à découvrir cette nouvelle offre et à choisir les formations qui accompagneront vos équipes vers toujours plus de compétence, d'agilité et d'engagement.

Avec toute notre considération et notre dévouement,

Arnaud LECOQ

Directeur de l'URIOPSS de Normandie

POUR VOS FORMATIONS, CHOISISSEZ LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

Implanté sur l'ensemble du territoire, le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les **solidarités**.

La force de notre réseau est d'apporter des **réponses adaptées** au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une **analyse transversale** des politiques publiques nationales et territoriales et à une **expertise technique** dans tous les domaines d'activités



La certification qualité a été délivrée à l'URIOPSS de Normandie au titre de la catégorie d'actions suivante :

« LES ACTIONS DE FORMATION »

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- ▶ **Une connaissance fine** des enjeux territoriaux des différents secteurs
- ▶ Une double-approche : technique et politique.
- ▶ **Une anticipation** des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes.

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- ▶ De permettre aux **salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- ▶ D'aider **les bénévoles** à s'engager et exercer leurs missions
- ▶ De mettre en place des **prestations sur-mesure**, adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations Intra-établissements**
- ▶ De faciliter l'accès à la formation par une **offre commune proposée partout en France** (y compris dans les DOM)

C'est aussi un réseau certifié Qualiopi depuis 2021 gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé, ainsi que pour les financeurs.

2023

Réseau
UNIOPSS-
URIOPSS

780
formations
réalisées

7500
personnes
formées

120
classes
virtuelles

1110
jours de
formation

LE CAMPUS NUMÉRIQUE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

Simple, interactif et accessible !

La formation multimodale a ambition de diversifier les modalités d'apprentissage pour mieux s'adapter aux rythmes et profils des participants.

Pour l'URIOPSS de Normandie, les enjeux d'une formation moderne est d'être intégrée dans une démarche active, participative pour faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement !

3 FORMATS

- ⇒ **des formations EN PRESENTIEL**
- ⇒ **des formations EN DISTANCIEL**
- ⇒ **des formations HYBRIDES (présentiel / distanciel en simultané)**

Une chose ne change pas : les apprenants restent au cœur de nos formations et de notre attention.
Pour en savoir plus, contactez votre Uriopss.

Nos métiers changent, évoluent, se transforment.



Construire pour vous et à vos côtés

L'URIOPSS de Normandie met à disposition une offre de formation à destination des acteurs bénévoles et salariés des organismes privés non lucratifs (administrateurs, cadres, professionnels de terrain des secteurs sanitaire, social et médico-social).

Nos programmes de formations visent à **collecter, qualifier, partager** de l'information et **créer** des supports de formations avec des déroulés pédagogiques, des scénarii, des séquences de formation pour favoriser **l'interactivité**.

Une équipe de **professionnels** propose de mettre à disposition sa double compétence :

- Une compétence **technique** acquise à travers des parcours professionnels expérimentés
- Une compétence **pédagogique** développée, accompagnée par l'équipe de l'URIOPSS de Normandie.

Le service formation-accompagnement a **évolué et s'est élargi** pour répondre aux attentes et aux préoccupations des adhérents et les accompagner au quotidien sur les enjeux de la **trans – formation – utile !**

L'évolution du secteur de la formation, les enjeux de transformation de l'offre des établissements médico-sociaux sont des axes majeurs dans les réponses apportées dans vos besoins de formation.

Les formations regroupent des éléments essentiels pour maîtriser les règles à appliquer dans les structures et ainsi sécuriser les pratiques ou limiter les risques de contentieux. La formation des professionnels d'aujourd'hui, de demain, est marquée par des axes majeurs. Pour toutes ces nouvelles personnes arrivant dans le secteur, ces formations font l'objet d'un travail contextualisé avec les adhérents.

Pour les organisations, dans ce contexte de transition, **les compétences, qu'elles soient comportementales, managériales ou plus largement professionnelles sont au centre de nos défis !**

- **Une anticipation** des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes
- **Un réseau d'intervenants experts issus du secteur social et médico-social** qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation...) proposant de :
 - Permettre aux **salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
 - Mettre en place des **prestations sur-mesure**, adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations Intra-établissements**.

Pour toutes ces raisons, la formation est devenue un levier essentiel pour répondre à ces multiples défis individuels et collectifs.

L'engagement de l'URIOPSS auprès de ses adhérents est de communiquer **sa signature pédagogique** URIOPSS de Normandie :

- Une pédagogie en parfaite adéquation avec les situations des apprenants grâce à l'expérience des formateurs ainsi qu'aux exercices, cas pratiques et études de cas au plus près des problématiques des établissements
- Les programmes de formation visent à collecter, qualifier, partager les informations et créer des supports de formation avec des déroulés pédagogiques, des scénarii, des séquences de formation

pour favoriser l'interactivité. De plus, chaque programme de formation est élaboré avec des supports d'auto-positionnement, d'évaluation des compétences et des connaissances

- Une compétence technique acquise à travers des parcours professionnels expérimentés
- Une compétence pédagogique développée, accompagnée par l'équipe de l'URIOPSS de Normandie.

Une **étape pédagogique** : celle-ci fait partie également de l'accompagnement des participants. Elle s'incarne dans la transmission de savoirs, nécessaires pour comprendre les enjeux et les transposer dans les pratiques professionnelles attendues :

- Apport didactique pour apporter des connaissances
- Mise en situation, analyse et réflexion sur des situations concrètes
- Méthodologies d'apprentissage interactive et participative pour valoriser la traçabilité
- Exercices et études de cas concrets
- Temps d'échanges, d'écoute et de dialogue.



Le réseau Uniopss/Uriopss s'est doté d'une **plateforme** qui permet une démarche pédagogique harmonisée par la création de supports, d'outils

Notre Objectif :



vous proposer des actions **mutualisées** et **animées** en **INTER-REGIONS**

Accessibilité Formation



Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Vos interlocutrices pour vos projets

Nathalie PONCHELLE – Responsable Pédagogique – Formatrice

Tél. : 07.49.24.34.33 / Mail : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Valérie TAILLEPIERRE-LEVARLET – Chargée de formation- Ingénierie de la Formation

Tél. : 06.20.84.89.91 / Mail : v.taillepierre@uriopss-normandie.fr

Siège : 3, place de l'Europe 14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR

Les intervenants de l'URIOPSS de Normandie

L'accompagnement et le développement des compétences, le conseil et le soutien technique des professionnels recouvrent les différentes dimensions de l'intervention et la formation que propose l'URIOPSS auprès de ses adhérents.

Pour ce faire, l'équipe permanente s'associe à une équipe de consultants formateurs afin de proposer des contenus en adéquation avec les besoins des établissements médico-sociaux. Ces professionnels partagent une éthique et des cadres de références communs. Ils suivent une démarche méthodologique reconnue par les partenaires du réseau. Les procédures développées sont certifiées QUALIOPI.

L'ensemble des consultants, formateurs et salariés de l'URIOPSS bénéficie d'expériences professionnelles dans le secteur social, médico-social et de la formation. Forts de leurs expertises, leurs interventions permettent à l'URIOPSS de Normandie de proposer un panel d'actions diversifiées à l'échelle de la région. Des instances internes de régulation et d'analyse nourrissent la démarche de veille et la recherche d'ajustement permanent.

Emmanuel BECKER

- *Emmanuel BECKER bénéficie d'une double expérience professionnelle dans le secteur privé et le secteur public. Cadre A de la fonction publique, il a été manager et a dirigé plusieurs structures au cours des dernières années. Il est formateur depuis plus de 25 ans et coach professionnel certifié (titre RNCP) depuis 2018. Sa pratique est nourrie de l'approche systémique, l'analyse transactionnelle, l'approche narrative, le coaching individuel et le coaching d'équipe. Egalement certifié animateur CE-CODEV, il s'est spécialisé dans le domaine de l'intelligence collective et la résolution de problème dans le cadre professionnel. A ce titre, il est facilitateur de groupes de co-développement et d'analyse des pratiques professionnelles.*

Anne BIDOU

- *Juriste spécialisée en droit social, Anne BIDOU fait du conseil et de la formation en droit social depuis plus de 30 ans dans le secteur sanitaire, social et médico-social et auprès d'experts comptables. Actuellement conseillère technique à l'URIOPSS de Normandie, elle assure le conseil et l'accompagnement en droit social des structures du secteur. Elle dispense également des formations pour des étudiants de l'IAE et du CAFDES.*

Ophélie BOULANT

- *Consultante formatrice indépendante depuis 5 ans, Ophélie BOULANT est spécialisée en sciences de gestion, management et qualité de vie au travail. Titulaire du Master Sciences de gestion de l'IAE de Lille, elle bénéficie de 10 ans d'expérience au sein de directions de grands groupes nationaux et internationaux.*

Karine CASTELLO

- *Karine CASTELLO s'appuie sur 15 années d'expérience Ressources Humaines en entreprise et sa pratique de coach professionnelle en libérale depuis 2014. Diplômée en Executive Coaching et accréditée Coach Praticien EMCC, elle accompagne en individuel et en collectif au sein des entreprises et des organisations (coaching, analyse des pratiques professionnelles, ...) autour de deux enjeux - trouver sa place et donner du sens - dans une approche systémique et intégrative (Palo Alto, Constellations systémiques, Management Respectueux des Personnes, ...).*

Séverine DECARME

- *Séverine DECARME est Coach professionnelle, formatrice et intervenante en analyse de pratiques professionnelles. Elle s'appuie sur un parcours de 17 ans dans l'accompagnement individuel et collectif, secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Ses interventions visent à soutenir les professionnels et à éveiller leur potentiel afin de participer au développement de leurs compétences et favoriser le bien-être au travail. Mots clés : équilibre vie pro-vie perso, communication interpersonnelle, sens et engagement, confiance en soi, gestion des émotions, cohésion.*

Laurent LEBRUN

- *Laurent LEBRUN a exercé pendant 30 ans dans les domaines de l'animation, de l'enseignement, de l'orientation professionnelle et de l'insertion. Il a été Directeur d'une association d'insertion pendant 20 ans. Il est coach certifié, installé en profession libérale depuis 2015. Titulaire d'un diplôme de coaching "Coach et team building", sa pratique est nourrie de l'approche systémique, l'analyse transactionnelle, la Process communication et coaching d'équipe et est animateur de groupe d'analyse des pratiques professionnelles et de co-développement.*

Nathalie MALLET

- *Relaxologue Biosappia et formatrice en techniques de gestion du stress et d'accompagnement au changement.*

Simon MAGNIER

- *Titulaire d'un Master 2 en Management des Organisations de l'Economie Sociale & Solidaire, Coordinateur réseau en charge de l'animation territoriale et du plaidoyer à l'URIOPSS de Normandie et fort d'expériences dans le milieu associatif, Simon MAGNIER accompagne les acteurs à but non lucratif du secteur des Solidarités dans l'analyse des politiques publiques, porte leurs paroles politiques auprès des instances de démocratie sanitaire et les sensibilise aux enjeux à venir dans une démarche prospective.*

Karine PICOT

- *Psychologue clinicienne, titulaire d'un Master 2 en psychopathologie et clinique, Karine PICOT intervient dans le champ social et médico-social depuis 2003. Parallèlement à sa pratique de terrain, elle a toujours dispensé des formations de niveau 3 & 4 jusqu'au poste de responsable pédagogique de la formation d'Accompagnant Educatif et Social. Elle intervient sur l'accompagnement et le repérage des enfants et adolescents victimes et co-victimes de Violences Intra-Familiales, les postures professionnelles à adopter : auteur/victime et l'accompagnement des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles. Elle accompagne également dans le cadre de missions spécifiques, les professionnels via l'animation de groupes d'analyses des pratiques professionnelles.*

Nathalie PONCHELLE

- *Nathalie PONCHELLE possède une solide expérience professionnelle en cabinet conseil sur le volet création/reprise d'entreprise associée à des compétences d'accompagnement de salariés inscrits en cellule de reclassement. Titulaire d'un cursus en sciences de l'éducation, complété par une formation de formateurs elle bénéficie d'une expertise de Référente Pédagogique sur des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et dans l'enseignement sur des formations diplômantes, certifiantes. Pour parfaire ses compétences de formateur, elle est diplômée d'un DU en Gérontologie Sociale et d'un DU Ethique en Soins et Santé. Aujourd'hui, elle est Responsable Pédagogique – Formatrice Consultante de l'URIOPSS de Normandie et intervient sur le volet Pratiques Professionnelles.*

Thomas ROQUIGNY

- *Consultant et formateur depuis 2004, Thomas ROQUIGNY accompagne les collectivités en hygiène et sécurité alimentaire & HACCP (formation, conseil). Titulaire d'une Maîtrise de biochimie et d'un DESS Analyse, contrôle et expertise dans l'agrochimie et les bio-industries, il met en oeuvre des formations qui permettent de mieux intégrer au quotidien des outils pratiques afin de respecter les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.*

Philippe TAILHADES

- *Titulaire du CAFDES, directeur d'Etablissements médico-sociaux durant 22 ans, animateur certifié en analyses des pratiques professionnelles, Philippe TAILHADES anime des groupes d'analyse des pratiques professionnelles auprès d'équipes de direction et de terrain, dispense des formations dans le secteur social, médico-social et sanitaire et accompagne les associations dans différents types de démarches comme la résolution de conflits, l'organisation RH, la réponse à appels à projet.*

Cabinets d'experts :

- *Cabinet adLEGIS, Cabinet d'Avocats*
- *Cabinet Pierre GAUDIER, Avocat*
- *Cabinet FORVIS MAZARS, Cabinet d'expertise comptable*
- *Cabinet BARTHELEMY, Cabinet d'Avocats*
- *Cabinet Jegard Créatis, Arnaud VINSONNEAU, Juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale*

Formateurs Inter Réseau URIOPSS

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES EQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle. Elle articule le savoir-faire (le métier) l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.

Elle repose donc :

- Un questionnement éthique en favorisant la mise en mot de sa pratique professionnelle.
- Un travail d'analyse centré sur des situations d'accompagnement concrètes avec une tentative d'élucidation des contraintes et des enjeux liés à sa posture professionnelle.
- Un respect du cadre institutionnel et des places de chacun en amenant le groupe à être un lieu d'expérience, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide où il est possible entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité.
- Une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail médico-social.
- Une approche plurielle et complexe articulant les dimensions sociétales, groupales et individuelles.

L'URIOPSS de Normandie propose également une Analyse Thématique des Pratiques Professionnelles. Dans ce cas, l'accent est mis sur une porte d'entrée thématique privilégiant davantage d'apports théoriques ainsi qu'une dynamique interactive valorisant les échanges et débats réflexifs / Les thèmes sont coconstruits avec les équipes lors de la première séance et validés par la direction.

Les formateurs consultants de l'URIOPSS de Normandie sont diplômés, référencés dans les métiers du médico-social. Toutes et tous possèdent des solides références dans le cadre des analyses des pratiques professionnelles.

Nous restons à la disposition des équipes de direction, pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Une fois la demande analysée et discutée, les formateurs en présence de l'URIOPSS de Normandie se mettront en contact avec vous pour co-construire le projet.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES EQUIPES DE CADRES

Les missions des professionnels sur des fonctions de management doivent être rendues lisibles par et pour l'ensemble des équipes. Ces nouveaux positionnements bousculant les pratiques de tous doivent être abordés avec réalisme, créativité et enthousiasme, afin d'amener l'équipe de direction à s'inscrire dans cette évolution nécessaire et motivante. Aborder la question du positionnement professionnel dans le cadre d'échanges de pratiques adaptés aux réalités vécues par l'équipe de direction, dans un contexte mouvant du secteur médico-social.

L'accompagnement de l'équipe permet de se questionner sur ses pratiques professionnelles afin d'améliorer ses savoir-faire et ses savoir-être.

Les professionnels du secteur sanitaire, médico-social sont régulièrement confrontés à des situations inédites, complexes. Cet accompagnement permet de construire collectivement des réponses aux situations qui questionnent, qui inhibent l'action.

Un accompagnement collectif sur les pratiques professionnelles permet une prise de recul dans les situations professionnelles et favorise l'intégration des contenus à travers un partage d'expérience.

PRESTATION COACHING INDIVIDUEL

Le coaching individuel se réfère à un processus personnalisé et structuré où un coach accompagne une personne dans le développement de ses compétences et l'atteinte de ses objectifs spécifiques.

Le coaching individuel est utile pour aider les dirigeants à mieux se connaître, à développer une posture de leadership affirmée et à clarifier leur vision stratégique au sein de l'organisation.

Il peut aussi aider à développer une plus grande confiance en soi et à exploiter son potentiel personnel et professionnel.

Le coaching individuel est un accompagnement personnalisé où le coach aide une personne à atteindre ses objectifs et la situation professionnelle ou personnelle qu'elle désire. Il prend la forme d'un travail collaboratif avec des entretiens individuels où le coach et la personne coachée travaillent ensemble pour résoudre le problème de celle-ci.

Le coaching individuel est par définition une parenthèse dans un contexte professionnel particulier et un moment pour soi qui permet de prendre du recul, de retrouver une sérénité et capacité d'action. Le coach agit comme un catalyseur : il aide la personne coachée à mobiliser son potentiel, à identifier et mettre en place ses propres solutions.

Cette démarche unique se démarque ainsi du conseil, de la thérapie, de la formation, du bilan de compétences.

POURQUOI S'ENGAGER DANS UN ACCOMPAGNEMENT QVT ?

Aujourd'hui plus que jamais, les entreprises qui souhaitent préserver la motivation et l'engagement de leurs collaborateurs doivent s'engager dans une démarche en faveur de la QVT (qualité de vie au travail).

Être acteur de la QVT, c'est agir sur les leviers d'un engagement durable vers la RSE (responsabilité sociale des entreprises) ; cela revient à s'intéresser au sens donné au travail, à l'accompagnement des transformations inhérentes à la crise que nous traversons, à la qualité du management et des politiques RH. Construire une démarche QVT permet une amélioration de la marque employeur (attraction et fidélisation des talents).

La QVT est et sera ces prochains mois un vecteur de performance de l'organisation.

Objectifs

- Avoir un cadre sur le déroulé de la formation et les objectifs poursuivis
- Identifier ses propres représentations sur la QVT et confronter son regard à celui des autres participants
- Être capable de définir ce qu'est la QVT et le contexte historique dans lequel s'inscrit le concept
- Avoir connaissance de la législation en vigueur et des obligations de l'employeur

TOUTES NOS FORMATIONS SONT MODULABLES EN ACTIONS DE CONSEILS ET D'ACCOMPAGNEMENTS

	Présentiel
	Distanciel
	Blended learning (Séquences de formation modulables en présentiel et en distanciel)

NOTRE OFFRE DE FORMATIONS 2025

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

PGA1N	 Fondamentaux de la protection de l'enfance : histoire, fonctionnement, évolution & enjeux	  
PGA2N	 La nouvelle réglementation en matière d'évaluation des ESMS	
PGA3N	 La responsabilité dans une association sanitaire et sociale	
PGA4N	 La participation effective des personnes accueillies et accompagnées à leur accompagnement : le co-construire et le faire vivre !	

DROIT SOCIAL

DS1	 Initiation au droit du travail - De l'embauche à la rupture – connaître les règles de base	  
DS2	 Maîtriser les règles du Contrat à Durée Déterminée	  
DS3	 Le travail à temps partiel	  
DS4	 Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	  
DS5	 Gestion et aménagement du temps de travail	  
DS6	 Les représentants du personnel - Le CSE : nouvelles attributions (organismes de - de 50 salariés)	
DS7	 Les représentants du personnel - Le CSE : nouvelles attributions (organismes d'au moins 50 salariés)	
DS1N	 Focus sur la gestion de deux contrats d'exception : contrat à durée déterminée et contrat de travail à temps partiel	  
DS2N	 Rédiger le contrat de travail à durée indéterminée en toute légalité	  
DS3N	 Règles de négociation des accords d'entreprise	  

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

RH1N	 Le management de proximité - Être à côté de ses équipes	
RH2N	 Appréhender le management situationnel	
RH3N	 Management : Enjeux et stratégies pour une cohésion d'équipe réussie	
RH4N	 Management : Méthodologie et outils techniques de la conduite de projet	
RH5N	 Prévention des risques psychosociaux et bien être au travail	
RH6N	 Exercer le rôle de tuteur pour une immersion réussie !	
RH7N	 Le Mentorat au service du management	
RH8N	 Développer le travail collaboratif et la cohésion d'équipe	
RH9N	 La distance professionnelle dans le travail social	

GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION

GCT1	 Le budget prévisionnel et le compte administratif (<i>programme en cours d'élaboration</i>)	  
GCT2	 Appréhender l'EPRD et l'ERRD comme des outils de gestion budgétaire et financière d'un ESMS	  
GCT3	 Établissements et services pour personnes en situation de handicap - Réussir la contractualisation de son CPOM	  
GCT4	 Établissements et services pour personnes âgées - Réussir la contractualisation de son CPOM	  
GCT5	 Le plan pluriannuel d'investissement	  

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PP1N	■ Promouvoir la bientraitance : Enjeux et dilemmes pour l'encadrement	★
PP2N	■ Bientraitance et amélioration des pratiques professionnelles	★
PP3N	■ La bientraitance : mise en œuvre de la démarche qualité	★
PP4N	■ Bientraitance et QVCT	★
PP5N	■ Connaissance du public en situation de handicap NOUVEAU	★
PP6N	■ Comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap	★
PP7N	■ Comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap psychique	★
PP8N	■ Comprendre pour mieux accompagner les personnes accueillies et accompagnées en fin de vie	★
PP9N	■ Comprendre pour mieux accompagner les troubles psychiatriques des personnes handicapées vieillissantes, vers une meilleure prise en charge	★
PP10N	■ Handicap et vieillissement	★
PP11N	■ Prévenir et maîtriser la violence et l'agressivité des usagers	★
PP12N	■ Accompagner un enfant/adolescent victime de violences NOUVEAU	★
PP13N	■ Comment aborder et gérer le sujet de la sexualité avec les personnes accompagnées ? NOUVEAU	★
PP14N	■ Prévention et gestion du stress - Mieux gérer ses émotions et comprendre celles des autres	★
PP15N	■ Savoir s'organiser, optimiser son temps, prioriser et gérer les urgences NOUVEAU	★
PP16N	■ Améliorer l'accueil et gérer les publics difficiles NOUVEAU	★
PP17N	■ La maîtrise des situations difficiles au téléphone – les mots pour s'affirmer NOUVEAU	★
PP18N	■ Communiquer efficacement : Réussir une dynamique gagnante ! NOUVEAU	★
PP19N	■ Communication en situation de crise NOUVEAU	★
PP20N	■ Soutenir – Encourager l'engagement des équipes dans les principes d'évaluation des personnes accompagnées	★
PP21N	■ Les normes HACCP - Hygiène et sécurité alimentaires	★

CETTE LISTE N'EST PAS EXHAUSTIVE, D'AUTRES THEMATIQUES POURRONT VOUS ETRE PROPOSÉES.

CHAQUE DEMANDE FAIT L'OBJET D'UNE ADAPTATION PERSONNALISÉE

AFIN DE RÉPONDRE AU PLUS PRES DE VOS ATTENTES ET BESOINS.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER !!!



PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE INTRA

Fondamentaux de la protection de l'enfance : histoire, fonctionnement, évolution & enjeux

Contexte et objectifs

La Protection de l'Enfance a pour objectif premier la protection des droits fondamentaux de l'enfance en danger. Ce secteur complexe et riche, œuvrant dans le champ du social, comprend des dimensions plurielles à la fois historique, législative, réglementaire, éducative, psychologique, partenariale,...

Pour bien comprendre son histoire, son fonctionnement, ses évolutions et quelques enjeux actuels, dont la dernière loi relative à la protection des enfants, en date du 7 février 2022, cette formation permet aux participants de :

- Actualiser les connaissances des professionnels gravitant autour des enfants pris en charge en protection de l'enfance ;
- S'approprier le cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance ;
- Comprendre le fonctionnement des institutions, des procédures et de la diversité des dispositifs d'accompagnements de la protection de l'enfance
- Identifier quelques enjeux et évolutions traversant de la protection de l'enfance.

Personnes concernées / Prérequis

Formation à destination des salariés d'associations de la protection de l'enfance, de l'aide à domicile, du handicap et de l'insertion des jeunes. Pas de prérequis pour cette formation.

Si Formation à distance : Un ordinateur doit être mis à disposition de chaque participant

Déroulement pédagogique

Définir la protection de l'enfance

Connaitre et affiner les connaissances du dispositif légal et réglementaire de la protection de l'enfance

- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- La loi du 5 mars 2007
- La loi du 14 mars 2016
- La loi du 7 février 2022

Repérer et accompagner jusqu'à la sortie de la protection de l'enfance

- Le repérage des situations de danger ou en risque de l'être
- Les différentes formes d'accompagnement

Quelques enjeux liés à la protection de l'enfance

Du fait de la dimension partenariale de cette formation, nous invitons tous les professionnels, peu importe leur secteur (handicap, insertion, santé, ...), gravitant autour de l'enfant en danger à venir croiser les regards et permettre une harmonisation et une mise en perspective des pratiques institutionnelles

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs

Au préalable : un questionnaire d'analyse des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A distance : les supports d'ateliers pratiques sont adressés aux participants avant la formation et constitueront la base de temps d'échanges

- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes des intervenants (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Simon MAGNIER, Coordinateur Réseau à l'URIOPSS de Normandie



PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE INTRA

La nouvelle réglementation en matière d'évaluation des ESSMS

Contexte

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Etablissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux. L'objectif est de valoriser les démarches mises en œuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

La finalisation des travaux de la HAS sur l'évaluation des ESSMS est arrivée à son terme au premier semestre 2022, les premières évaluations selon le nouveau dispositif, commenceront en janvier 2023 pour laisser aux acteurs le temps de s'approprier les nouveaux éléments.

Qu'est-ce qui va changer concrètement ? Qui sera concerné ? A quel moment ? L'URIOPSS vous propose de vous accompagner sur l'appropriation des enjeux de la réforme de l'évaluation pour pouvoir préparer sereinement ce changement de méthode et d'outils.

Personnes concernées / Prérequis

Équipe de direction, d'encadrement, responsable qualité. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS,
- Appréhender les nouvelles méthodes d'évaluation et l'impact que cela a pour la structure en terme d'amélioration continue de la qualité,
- Maîtriser les composantes du référentiel unique d'évaluation.

Contenu

Pourquoi le système d'évaluation des ESSMS évolue-t-il ?

- Objectifs et enjeux de la réforme
- Contexte réglementaire et nouveau calendrier
- Genèse des travaux de la HAS

Présentation du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS

- Périmètre, étapes
- Outils : référentiel, manuel, Si Synaé

Comment mettre en œuvre le nouveau dispositif d'évaluation ?

- Visite d'évaluation, auto évaluation... impact sur le processus d'amélioration continue de la qualité
- Les nouvelles méthodes d'évaluation, la cotation...
- Exercice pratique

Qu'en est-il des organismes évaluateurs ?

- Point sur l'accréditation COFRAC et le cahier des charges HAS

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
- Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des feuilles d'émargement établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire.**

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 journée de 7 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (*si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant*)
- Lieu : **au sein de la structure** – (*les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires*)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Philippe GESTIN, Docteur en sociologie, Juriste ESMSS

**PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE INTRA**

La responsabilité dans une association sanitaire et sociale

Contexte et objectifs

- Mieux comprendre la responsabilité des bénévoles et dirigeants, engagés dans les associations du secteur sanitaire, social et médico-social.
- Identifier les risques en matière de responsabilité et les pistes pour s'en prémunir.

Personnes concernées / Prérequis

- Formation à destination des bénévoles et dirigeants d'associations. Pas de prérequis pour cette formation.

Déroulement pédagogique

Dispositions générales

- La responsabilité civile
 - La responsabilité contractuelle
 - La responsabilité pour faute
 - La responsabilité sans faute
- La responsabilité pénale

La responsabilité de l'association

- La responsabilité civile
- La responsabilité pénale

La responsabilité civile des dirigeants bénévoles

- A l'égard de l'association
- A l'égard des tiers
- A l'égard des usagers
- A l'égard des salariés

La responsabilité pénale des dirigeants

- La délégation de pouvoirs
- Le document unique de délégation

La responsabilité civile des salariés

- La responsabilité civile des salariés
- La responsabilité pénale des salariés
- La responsabilité pénale des cadres dirigeants

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs

Au préalable : un questionnaire d'analyse des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émergence** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (*si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant*)
- Lieu : **au sein de la structure** – (*les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires*)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.150,00 €** pour le groupe

+ frais annexes sur la base des frais réels de l'intervenant (envoi des justificatifs reçus de l'intervenant - déplacement, nuitée, restauration)

Intervenant

Pierre GAUDIER, Avocat au Barreau de Lyon, D.E.A. de Droit Social



PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE INTRA

La participation effective des personnes accueillies et accompagnées à leur accompagnement : le co-construire et le faire vivre !

Contexte

La loi 2002.2 a affirmé la place centrale de l'utilisateur dans tout dispositif d'accompagnement par un établissement ou un service. Cette place se traduit par un droit de la personne accueillie et accompagnées à participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets le concernant avec la structure, les partenaires, les familles.

La personne accueillie et accompagnées est invitée à s'exprimer sur son degré de satisfaction quant aux prestations d'accompagnement qui lui sont offertes, et à être force de proposition notamment dans l'espace du CVS.

De nombreuses recommandations de bonnes pratiques HAS prévoient les modalités de la participation des personnes accueillies et accompagnées.

Nos outils d'aide à l'expression, à la rédaction, et notre méthode garantissent le développement des compétences en matière de qualité de rédaction, traçabilité et pertinence des accompagnements proposés dans les différentes étapes du projet personnalisé.

Un travail sur la méthodologie doit être amorcé pour développer une culture commune "rendre compte" et d'un travail collectif, de cohésion d'équipe pour réajuster de par les besoins et les attentes de l'utilisateur.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à accueillir, écouter et s'engager dans l'accompagnement de l'utilisateur communiquant des troubles. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

La formation se propose d'informer les professionnels et les publics sur les droits des personnes accueillies et accompagnées à la participation, et sur ses modalités d'application de ses droits et devoirs, en tenant des difficultés d'expression et de communication de certains.

Etre en mesure de :

- Connaître les exigences réglementaires en matière de participation des personnes accueillies et accompagnées
- Mettre en oeuvre/ développer les différentes modalités de participation
- Permettre à toutes les personnes accueillies et accompagnées de participer en tenant compte de la singularité de chacun
- Harmoniser la qualité des bilans et des projets personnalisés entre tous les professionnels

Contenu

Cycle 1 – Matin

Les enjeux réglementaires de la participation des personnes accueillies et accompagnées

- Les différents outils de la loi 2002.2 – les droits fondamentaux réaffirmés par le législateur
- Les recommandations des bonnes pratiques HAS qui permettent aux personnes de faire valoir leurs droits d'expression

Cycle 1 – Après-midi

Les applications de la participation

- Le travail en équipe autour de la participation des personnes accueillies et accompagnées à la mise en oeuvre de leur projet personnalisé
- Le CVS
- La participation des personnes accueillies à la vie en collectif – les règles de vie
- Les outils d'évaluation, d'observation pour rendre compte de l'expression de la personne, sa famille

Cycle 2 – Matin

Travail autour des valeurs en tension (liberté/sécurité)

- Le règlement de fonctionnement : un outil de régulation dans les rapports entre acteurs
- Le projet personnalisé : un outil au service des professionnels et des personnes accueillies et accompagnées
- Le partage d'information à caractère secret et la délimitation de l'information utile

Cycle 2 – Après-midi

L'éthique dans les pratiques professionnelles : un outil d'aide à la décision

- Présentation d'une démarche éthique
- Mise en situation et décision possible

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques, des exercices de communication viendront éclairer ce travail
- Apports pratiques - Des mises en situation permettront d'intégrer les apprentissages

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Les fondamentaux en droit du travail

Connaître les règles de base du code du travail et de la CCNT en vigueur dans votre structure (CC 51, CC 66, CHRS, BAD) et de vos accords d'entreprise

Contexte et objectifs

La gestion d'un service nécessite de connaître les bases du droit du travail. Cette formation permet d'avoir une vision générale sur les fondamentaux en droit du travail, de connaître les points clés de la réglementation, qu'elle soit issue du code du travail et/ou de la convention collective. Cette formation tiendra spécifiquement compte des textes conventionnels appliqués dans la structure, de la convention collective et des accords d'entreprise.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser la base de la réglementation en droit social et savoir où trouver les règles applicables
- Avoir des points d'alerte sur les situations sensibles pour anticiper les difficultés

Contenu

Présentation générale du droit du travail

- Qu'est-ce que le droit du travail et où trouver les règles de droit du travail ?
- Comment s'articulent ces règles entre elles ? (code du travail – CCNT – accords de branche - éventuel accord d'entreprise...)

L'embauche

- Quel contrat de travail conclure : CDI ou CDD ?
- La période d'essai : ce que dit la loi et les déclinaisons faites par la CCNT
- Les particularités liées au contrat de travail à durée déterminée

La durée du travail

- La notion de travail effectif
- Les durées maximales de travail/les repos de la branche et de la CCNT
- Les heures supplémentaires : décompte, rémunération et comment aménager le temps de travail pour éviter de les payer
- Les particularités du travail à temps partiel/les heures complémentaires
- Les particularités liées au travail de nuit dans la branche
- Les aménagements éventuellement en vigueur dans l'association par accord d'entreprise

Les congés du salarié selon la CCNT

- Les congés payés (présentation des dernières modifications issues de la loi du 22 avril 2024)
- Les jours fériés
- Les congés liés à la vie familiale du salarié
- Les congés liés à l'état de santé du salarié

Les principales instances de représentation du personnel : mise en place, rôle et fonctionnement

Les obligations de l'employeur en matière de formation, conditions de travail, droit disciplinaire

Les différentes formes de rupture du contrat de travail

- La démission, la prise d'acte de rupture du contrat de travail
- Le licenciement, les particularités de la CCNT
- La rupture conventionnelle du contrat de travail, la rupture collective du contrat de travail
- La rupture du contrat de travail liée au départ à la retraite, les particularités de la CCNT

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'évaluation** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : à **définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation



Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail



Maîtriser les règles du Contrat à Durée Déterminée

Contexte

Le contrat de travail à durée déterminée est un contrat d'exception qui doit être utilisé selon des règles strictes. A défaut, l'association prend le risque d'une requalification en CDI et d'importantes sanctions financières. Il est donc important de bien maîtriser la réglementation relative à ce type de contrats pour limiter les risques.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Bien connaître la réglementation des contrats de travail à durée déterminée pour les utiliser au mieux et en toute légalité, en fonction des besoins de l'association.

Contenu

La réglementation du Contrat à Durée Déterminée

Les cas de recours aux contrats à durée déterminée : des cas strictement limités par la loi

Quid du CDD multi remplacements ?

Le régime juridique des contrats à durée déterminée

- La forme du contrat et les clauses obligatoires,
- Le calcul de la période d'essai,
- Définir le terme du contrat,
- Peut-on faire des avenants au CDD ?

La fin du contrat à durée déterminée

- Que se passe-t-il au terme du CDD ?
- Quid si le salarié refuse un CDI ? la suppression des allocations chômage mise en place depuis le 1^{er} janvier 2024 : procédure à suivre (facultative ou obligatoire ?)
- Dans quels cas peut-on rompre de façon anticipée un CDD ?

La succession de contrats à durée déterminée

- Distinguer renouvellement et succession de contrats
- Dans quels cas faut-il respecter un délai de carence ?

Le statut du salarié en contrat à durée déterminée

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émergence** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail



Le travail à temps partiel

Contexte

Le travail à temps partiel est très développé dans notre secteur d'activité. Le salarié à temps partiel n'entre toutefois pas nécessairement dans l'horaire collectif applicable aux salariés de l'association, il a un horaire individuel qui relève d'une réglementation bien précise et très stricte.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître l'ensemble des règles relatives aux contrats de travail à temps partiel : la réglementation figurant dans le Code du travail, l'interprétation qu'en fait la jurisprudence, les règles spécifiques au secteur émanant des conventions collectives et accords de branche

Contenu

Définition et mise en place du travail à temps partiel dans l'association.

La durée minimale du temps de travail : durée, dérogations

La rédaction du contrat de travail à temps partiel : des mentions obligatoires

Les heures complémentaires : comment les calculer, comment les gérer : le salarié peut-il les récupérer ?

Peut-on augmenter la durée de travail d'un salarié à temps partiel : définitivement ? temporairement ? quelles règles à respecter pour l'avenant temporaire d'augmentation du temps de travail

Le temps partiel modulé et les autres formes possibles d'aménagement du temps de travail pour les temps partiels.

Le statut du salarié à temps partiel.

Le temps partiel et la Sécurité Sociale

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Présentiel :** à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émergence** établies par demi-journée.
- **Distanciel :** sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire.**

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (*si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant*)
- Lieu : **au sein de la structure** – (*les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires*)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail



Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés

Contexte

Les dispositions relatives aux congés payés sont des dispositions d'ordre public, que les employeurs doivent impérativement respecter mais dont la mise en œuvre peut largement faire l'objet d'aménagement par accord d'entreprise. L'influence des directives Européennes est grandissante en la matière : un point sera fait sur les dernières évolutions concernant les arrêts maladie, accidents du travail, AT.

Quant aux jours fériés et à la journée de solidarité, en dehors du 1^{er} mai, leur réglementation relève essentiellement de dispositions négociées dans les conventions collectives : la formation abordera chacune d'elle.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Bien connaître la réglementation sur les congés payés et les jours fériés, pour gérer efficacement le départ des salariés et savoir ce qu'il est possible de négocier en interne.
- Connaître les dispositions actuelles relatives à la journée de solidarité

Contenu

Congés payés

- Les droits et obligations des parties (obligation d'accorder et de prendre un congé annuel)
- La durée des congés payés
- La prise des congés (comment fixer les dates de départ, gérer la fermeture de l'association)
- Les évènements pouvant avoir de l'incidence sur la durée des congés payés (jours fériés, préavis)
- Les dernières évolutions législatives (loi du 22 avril 2024) : l'acquisition des congés payés durant un arrêt maladie
- L'indemnisation des congés payés (la règle du maintien de salaire, la règle du 10^{ème})

Jours fériés

- Définition du jour férié
- Incidence sur le déroulement du contrat (en cas de travail ou non du jour férié)
- Particularités des dispositions conventionnelles

Le cas particulier de la journée de solidarité

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'évaluation** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (*si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant*)
- Lieu : **au sein de la structure** – (*les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires*)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail



Gestion et aménagement du temps de travail

Contexte

Le temps de travail fait partie des domaines pouvant être adaptés au plus près des besoins de l'entreprise dans le cadre d'un accord d'entreprise. Les accords aménageant la durée du travail remontent bien souvent à une vingtaine d'années, or les pratiques ont évolué pour s'adapter aux plus près des besoins des personnes prises en charge, s'éloignant ainsi des dispositions signées dans les accords d'aménagement du temps de travail. L'association peut ainsi se trouver en porte à faux par rapport à la réglementation mais il reste toutefois souvent possible de légaliser les pratiques en les encadrant dans un accord collectif.

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs, gestionnaires, responsables Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître les dernières évolutions légales et jurisprudentielles.
- Adapter les règles aux particularités de l'activité de la structure.
- Comparer les obligations de la loi et celle des accords.
- Articuler décompte du temps de travail et gestion des absences.
- Gérer les entrées et sorties en cours d'année.
- Prévenir les contentieux en matière d'accident du travail ou de rappel des salaires

Contenu

Définition du temps de travail

- Que faut-il décompter dans le temps de travail effectif ?
- Quid des temps particuliers : pauses, astreintes, trajets ?
- Quelles sont les durées maximales de travail autorisées, peut-on cumuler deux emplois ?
- Le contrôle de la durée du travail : quels outils l'employeur doit-il mettre en place ?

Les heures supplémentaires

- Comment les décompter ?
- Quelles majorations : les payer ou les faire récupérer ?

Les différentes modalités d'aménagement de l'horaire collectif

- Comment aménager le temps de travail pour éviter de déclencher des heures supplémentaires : de vieux dispositifs toujours en cours dans notre secteur (cycle, modulation, jours de réduction du temps de travail)
- De nouvelles possibilités d'aménagement du temps de travail à imaginer, par accord d'entreprise
- Des possibilités d'aménagement du temps de travail par décision unilatérale pour les PME

Le cas particulier des cadres : sont-ils soumis à la durée du temps de travail ?

Le travail de nuit

- Quelle réglementation dans notre secteur ?
- Les durées maximales de travail autorisées
- La protection particulière des salariés de nuit : dans la branche sanitaire et sociale et dans la branche de l'aide à domicile

Les surveillances en chambre de veille

- Une réglementation spécifique basée sur un régime d'équivalence. Qu'en est-il du décompte du temps de travail et du régime des indemnisations dans les différentes branches de notre secteur ?

La particularité des salariés à temps partiels

- La rédaction du contrat de travail à temps partiel
- Les heures complémentaires
- Le temps partiel modulé et les autres formes possibles d'aménagement du temps de travail pour les temps partiels possibles par accord d'entreprise
- Le statut du salarié à temps partiel.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : à définir
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail



Les représentants du personnel - Le CSE : nouvelles attributions (organismes de - de 50 salariés)

Contexte

Les élus du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés ont des attributions et des moyens spécifiques. Il est important, tant pour l'employeur que pour les élus de bien définir le cadre de leur mission.

Personnes concernées / Prérequis

Directeur, Chefs de Service et toute personne concernée. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir les connaissances de base de la législation sur le CSE
- Respecter les procédures d'information et de consultation du CSE
- Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail
- Favoriser le dialogue social

Contenu

Les attributions et les pouvoirs du CSE.

- Les attributions du CSE (Réclamations individuelles et collectives)
- Les nouveaux domaines de consultation du CSE
- Les obligations des membres du CSE : Le secret professionnel et l'obligation de discrétion

Informier et consulter le CSE dans le respect des obligations de l'employeur

- L'articulation information / consultation / négociation,
- Maîtriser les étapes et les modalités de consultation du CSE

Les règles de négociation des accords collectifs dans les entreprises de moins 50 salariés

- Conditions de validité de l'accord

Les règles de fonctionnement du CSE

- L'affichage
- Le local du CSE
- La liberté de déplacement

Le crédit d'heures ou heures de délégation / modalités de report et de mutualisation entre titulaires et suppléants / paiement et contrôle

La réunion du CSE

- Les différents types de réunion et leur périodicité
- La préparation et le déroulement des réunions,

La protection des membres du CSE

- Le statut de salarié protégé
- Le délit d'entrave
- Dans quels cas faut-il respecter un délai de carence ?

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Merci de disposer d'un ordinateur avec une bonne connexion internet, un micro et une webcam (option) ; Casque non obligatoire (conseillé pour votre confort).
- Les stagiaires pourront être présents dans une même salle disposant d'un vidéo projecteur.
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions juridiques.
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Distanciel** : à l'issue de la formation, sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives) l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (distanciel)**
- Durée : **2 demi-journées soit 7 heures de formation**
- Dates : à définir
- Horaires : **13h30 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **classe virtuelle**
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

Intervenante

Gaëtane BARROT, Conseillère Technique URIOPSS ARA



Les représentants du personnel - Le CSE : nouvelles attributions (organismes d'au moins 50 salariés)

Contexte

Les élus du CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés ont des attributions et des moyens spécifiques. Il est important, tant pour l'employeur que pour les élus de bien définir le cadre de leur mission.

Personnes concernées / Prérequis

Directeur, Chefs de Service et toute personne concernée. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir les connaissances de base de la législation sur le CSE
- Respecter les procédures d'information et de consultation du CSE
- Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail
- Favoriser le dialogue social

Contenu

Propos introductifs

Le statut des membres du CSE

- Durée des mandats
- Crédit d'heures
- Liberté de déplacement
 - ✓ Dans l'entreprise
 - ✓ Hors de l'entreprise
- Formation des membres du CSE
 - ✓ Formation économique
 - ✓ Formation santé et sécurité
- Les obligations de secret professionnel et de discrétion
- La protection des membres du CSE
 - ✓ Bénéficiaires
 - ✓ Modes de rupture du contrat de travail
 - ✓ Procédure

Fonctionnement du CSE

- Composition
 - ✓ L'employeur
 - ✓ Délégation du personnel
 - ✓ Représentant syndical
- Organisation interne
 - ✓ Secrétaire et trésorier
 - ✓ Règlement intérieur
 - ✓ Capacité civile et responsabilité du CSE
- Les commissions du CSE
 - ✓ La commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) Les autres commissions
- Les moyens
 - ✓ Affichage Local
- Les réunions
 - ✓ Périodicité
 - ✓ Réunions santé et sécurité
 - ✓ Ordre du jour

- ✓ Déroulement des séances
- ✓ Votes et délibérations
- ✓ Procès-verbal
- Le recours à des experts
 - ✓ Cas dans lesquels le CSE peut recourir à des experts
 - ✓ Financement de l'expertise
- Les budgets
 - ✓ Subvention de fonctionnement
 - ✓ Contribution aux activités sociales et culturelles
 - ✓ Assiette
- Les comptes
 - ✓ Seuils déterminant l'étendue des obligations comptables des CSE
 - ✓ Tenue des comptes
 - ✓ Rapports et comptes-rendus
 - ✓ Arrêté et approbation des comptes

Les attributions du CSE

- Présentation des réclamations
 - ✓ Attributions générales
 - ✓ Expression collective des salariés
 - ✓ Organisation, gestion et marche générale de l'entreprise
 - ✓ Santé, sécurité et conditions de travail
 - ✓ Inspection du travail
- Consultations et informations récurrentes
- Consultations et informations ponctuelles
- Disposition spécifique aux entreprises de plus de 300 salariés
 - ✓ Informations trimestrielles
 - ✓ Bilan social
- Les modalités d'information et de consultation du CSE
 - ✓ Modalités de la consultation Délais d'examen
- Activités sociales et culturelles
 - ✓ Caractéristiques Régime social
- Négociation d'accords collectifs en l'absence de DS
 - ✓ Les droits d'alerte
 - ✓ Alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes
 - ✓ Alerte en cas de danger grave et imminent ainsi qu'en matière de santé publique et d'environnement
 - ✓ Droit d'alerte économique Droit d'alerte sociale
- La BDESE

Le CSE dans les entreprises à établissements distincts

- Mise en place
- CSE d'établissement
- CSE central
- Attributions

Délit d'entrave

Les représentants de proximité

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Merci de disposer d'un ordinateur avec une bonne connexion internet, un micro et une webcam (option) ; Casque non obligatoire (conseillé pour votre confort).
- Les stagiaires pourront être présents dans une même salle disposant d'un vidéo projecteur.
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions juridiques.
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (distanciel)**
- Durée : **2 demi-journées soit 7 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **13h30 – 17h00** (*si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant*)
- Lieu : **classe virtuelle**
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

Intervenante

Gaëtane BARROT, Conseillère Technique URIOPSS ARA



Focus sur la gestion de deux contrats d'exception : contrat à durée déterminée et contrat de travail à temps partiel

Contexte

Le code du travail dit que la relation normale et générale de la relation de travail se fait par le biais d'un CDI et pour autant les employeurs gèrent un nombre très important de CDD.

Le code du travail dit que la durée légale de travail est de 35h et pour autant, nombreux sont les salariés qui travaillent moins de 35h.

Déroger à la norme générale est possible à la condition de respecter des conditions strictes, à défaut le risque financier peut s'avérer être très important.

Quelles sont les précautions qu'un employeur doit connaître pour déroger à la norme et embaucher des salariés en CDD, ou des salariés à temps partiel, voir des salariés en CDD à temps partiel ?

La formation a pour objectif de présenter toutes les normes impératives légales et conventionnelles qui entourent le CDD et le travail à temps partiel, pour limiter les risques de contentieux et éviter des conséquences pécuniaires pouvant être importantes.

Personnes concernées / Prérequis

Directeur, DRH/RRH, Chef de service, Assistant RH, Comptable ou Secrétaire. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- S'approprier les points clés et acquérir les fondamentaux en matière de rédaction du contrat de travail à durée déterminée et contrat à temps partiel,
- Vérifier la conformité des contrats de travail actuellement pratiqués

Contenu

Introduction : la norme de base dans la relation de travail : le CDI à temps plein, signification, conséquences

Le contrat de travail à durée déterminée : un contrat d'exception par rapport au CDI

- Les motifs permettant de recourir au CDD
- Les clauses obligatoires du CDD
- Le terme du CDD
- La rupture anticipée du CDD
- La succession de CDD

Le contrat de travail à temps partiel : un contrat d'exception par rapport au travail à temps plein

- La définition du temps partiel
- La rédaction du contrat de travail à temps partiel, les mentions obligatoires
- Les heures complémentaires : savoir les calculer, les gérer, les éviter en aménageant le temps de travail
- L'augmentation du travail d'un salarié à temps partiel, les avenants de compléments d'heures

Les conséquences du non-respect des dispositions légales concernant ces contrats d'exception

- Quels risques de requalification ?
- Les sanctions civiles et pénales

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail



Rédiger le contrat de travail à durée indéterminée en toute légalité

Contexte

La relation de travail se caractérise par la rédaction d'un contrat de travail qui engage l'employeur et le salarié. Il convient d'être vigilant sur les clauses à y inscrire, lesquelles sont prévues par des directives européennes, pour certains contrats par la loi, et surtout par des conventions collectives propres à chaque branche d'activité.

Personnes concernées / Prérequis

Directeur, DRH/RRH, Chef de service, Assistant RH, Comptable ou Secrétaire. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- S'approprier les points clés et acquérir les fondamentaux en matière de rédaction du contrat de travail
- Vérifier la conformité des contrats de travail actuellement pratiqués

Contenu

Les principales sources du droit du travail et la hiérarchie des normes

Qu'est-ce qu'un contrat de travail ?

- Définition et caractéristiques du contrat de travail
- A quoi s'engagent employeur et salarié ?
- Quel contrat de travail conclure ?
- Quelles précautions à prendre lors de l'embauche ?

La rédaction du CDI

- Les mentions obligatoires à remettre au salarié lors de son embauche depuis le 1^{er} novembre 2023
- Les clauses obligatoires à noter sur le contrat de travail : règles légales, particularités des CC
- Les clauses spécifiques pouvant y être notées

La modification du contrat de travail

- Le pouvoir de direction de l'employeur dans le changement des conditions de travail
- La modification du contrat de travail
- La situation particulière des salariés protégés

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **0,5 jour soit 3h30 de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **à définir** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **705,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail



Règles de négociation des accords d'entreprise

Contexte

La loi travail du 8 Août 2016 et les ordonnances Macron ont donné plus de poids à la négociation collective et visent à favoriser une culture du dialogue et de la négociation dans les entreprises. Les thèmes de négociation sont devenus très larges. La loi peut désormais être adaptée au plus près de chaque entreprise, via la négociation collective.

La loi de 2015 avait préparé le terrain pour les structures n'ayant pas de délégués syndicaux. Les ordonnances Macron sont allées plus loin en facilitant largement la négociation des accords dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux. Ainsi, toutes les structures y compris les plus petites peuvent désormais signer un accord d'entreprise.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les thèmes de la négociation annuelle obligatoire (NAO) sont regroupés autour de 3 blocs : désormais, la NAO peut être adaptée par accord d'entreprise.

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne assumant des responsabilités hiérarchiques et chargée de mettre en œuvre, dans l'association, les règles du code du travail et des conventions collectives du secteur sanitaire, social et médico-social. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- L'objectif de cette formation est de présenter l'ensemble des règles relatives à la négociation d'entreprise de façon à pouvoir engager, dans les meilleures conditions possibles, des négociations pour adapter la réglementation aux réalités de la vie de l'entreprise ou répondre aux obligations liées à la NAO

Contenu

Qu'est-ce que la négociation ?

- La négociation : une obligation et une opportunité.

Quels sont les thèmes ouverts à la négociation d'entreprise ? Tous les sujets peuvent être abordés en dehors de 17 thèmes précis

Quelles sont les parties à la négociation ?

- Du côté employeur : la notion d'employeur dans une association.
- Du côté salarial :
 - ✓ La priorité syndicale en présence d'un délégué syndical avec une notion d'accord majoritaire. L'association non dotée d'un délégué syndical peut toutefois négocier un accord avec ses salariés ou des élus

Le cadre géographique de la négociation

- Entreprise, établissement, groupe

L'articulation des textes entre eux

- Les accords par rapport à la loi
- Les accords entre eux : articulation entre accord interprofessionnel, accord de branche, accord d'entreprise, accord d'établissement

La NAO remaniée depuis le 1^{er} janvier 2018

- La négociation annuelle obligatoire (NAO), remaniée et recentrée autour de 3 grands thèmes depuis le 1^{er} janvier 2016. Une négociation pouvant être adaptée par accord d'entreprise

Modalités de conclusion d'un accord d'entreprise

- Le déroulement de la négociation : réunion préparatoire, loyauté de négociation, crédit d'heures, indemnisation des participants
- Conclusion de l'accord : conditions de validité, publicité, entrée en vigueur de l'accord

L'agrément de l'accord collectif remanié depuis le 1^{er} janvier 2018

L'exécution de l'accord.

- Le champ d'application de l'accord
- Le suivi de l'accord

La durée de l'accord : un principe inversé depuis le 10/08/2016

- La durée d'application de l'accord : à durée déterminée ou à durée indéterminée
- Dénonciation / révision de l'accord
- Mise en cause de l'accord par la restructuration de l'association

Focus rapide sur certaines négociations spécifiques

- Les salaires
- La prévention des risques professionnels
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation



Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail – URIOPSS de Normandie



RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT INTRA

Le management de proximité - Être à côté de ses équipes

Contexte

Aujourd'hui, il est important de savoir ce que l'on fait pour agir sur ce que l'on veut faire. La fonction d'encadrement est à la fois porteuse d'une image reconnue de tous, celle du leader d'équipe. Mais elle est également contrainte de toutes parts dans des exigences de plus en plus croissantes.

Personnes concernées / Prérequis

Cadres intermédiaires. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Partager avec les professionnels la conviction que des pratiques reposant sur des références communes sont plus sécurisantes pour les professionnels et les personnes accueillies
- Associer, par un management adapté, les membres de l'équipe à la création d'une culture commune propre à l'établissement
- Faire de la bonne communication un vecteur de coopération et d'efficacité individuelle et collective.

Contenu

Présentation de la méthode de co-développement, les outils collaboratifs

Présentation des différentes postures professionnelles dans le management

Renforcer son positionnement et sa légitimité de manager transverse

Mettre en place des délégations motivantes

Ethique et médiation

La négociation raisonnée

Outils méthodologiques pour la fonction de manager

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques 60 % et apports pratiques 40%
- Echanges entre les participants
- Présentation d'outils d'observation et d'évaluation de la motivation, la mobilisation des salariés
- La méthode est active et interactive dans une articulation permanente de l'approche théorique à la pratique professionnelle.
- Etude de situation

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (*si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant*)
- Lieu : **au sein de la structure** – (*les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires*)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Appréhender le management situationnel

Contexte

Qu'est-ce que le management situationnel ? Cela correspond à un style de management basé sur l'adaptation et à la cohérence des actions en fonction de la situation. Chaque collaborateur est différent et répond différemment aux actions de management.

Adapter son management et être à l'écoute des attentes des équipes est l'une des clés pour fédérer et assurer la cohérence des actions.

Cette formation donnera des outils théoriques mais surtout pratiques pour gérer les situations et son équipe de façon efficace et cohérente.

Personnes concernées / Prérequis

Équipes intermédiaires. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Appréhender les outils du management d'équipe de manière à fédérer et faciliter la communication, l'efficacité et la cohérence des actions
- Appréhender les outils annexes de la communication managériale vers l'équipe de manière à être plus efficace dans l'accompagnement des équipes autour des activités et mieux cadrer l'évaluation des décisions
- Appréhender les outils de base du management situationnel de manière à harmoniser son management à l'autonomie de son collaborateur

Contenu

Volet 1 : Préambule sur le management situationnel

- Panorama des schémas organisationnels et des styles de management
- Définition du management situationnel
- Manager les situations du quotidien avec cohérence
- Description des 4 styles de management en situation (directif, persuasif, participatif, délégitif)
- Mise au point sur l'identité managériale et définition de l'autonomie,
- Les 4 modes de l'autonomie. Comment évoluer et faire évoluer l'autonomie ?
- Diagnostiquer la motivation ; Motiver et rendre cohérente une équipe, le profil de motivation selon HUNT
- La délégation : Pratiquer les 5 étapes de la délégation, mettre en place l'évaluation

Volet 2 : Appréhender le rôle et le statut du management situationnel

- Harmoniser ses décisions, la prise de décision et le collaborateur
- Gérer le style
- La prise de décision, Gérer et affirmer le style choisi
- Connaître les stades d'évolution du manager leader
- Mise au point sur le faisable, réalisable, atteignable, négociable et incontournable

Volet 3 : Manager une équipe et gérer ses dysfonctionnements

- Définition d'une équipe
- Différents types de maturité dans une équipe
- Animer une équipe
- Analyse des différents acteurs stratégiques et le leadership
- Appréhender les notions de leadership positif et négatif
- Gérer « les individus électrons libres »
- Comprendre la notion de triangle dramatique
- Gérer les relations de management individuel

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports méthodologiques de 80 % et apports des concepts théoriques de 20%
- La démarche est active, interactive dans une articulation permettant l'approche théorique à la pratique professionnelle.
- Utilisation de supports pour faciliter les échanges, ce dernier sera remis à chaque participant.
- Un temps dédié aux questions réponses sera proposé en fin de formation-action

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Management : Enjeux et stratégies pour une cohésion d'équipe réussie

Contexte

La réussite d'un projet dépend du niveau d'engagement de l'ensemble des acteurs, dont les intérêts peuvent être contradictoires. Dès lors, le Manager doit adopter une posture de leader et accroître son pouvoir d'influence. Alternative au management hiérarchique, le management transversal se développe dans le secteur du médico-social. Efficace et motivante, cette nouvelle approche nécessite néanmoins des compétences. Affirmer son leadership à l'intérieur et à l'extérieur de l'équipe permet de réconcilier des intérêts différents et ainsi de favoriser la coopération autour du projet commun.

Cette formation vous donne les clés pour développer vos capacités de leader en tant que Manager. Elle vous apprendra à adopter les bons comportements tout en s'appuyant sur votre style de management personnel.

Personnes concernées / Prérequis

Equipes de cadres. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître et mettre en place les conditions optimales d'un management transversal.
- Acquérir les outils et les comportements du management en situation opérationnelle, fonctionnelle et situationnelle
- Renforcer son positionnement et sa légitimité de manager transverse
- Mobiliser l'ensemble des acteurs projet pour développer la coopération
- Développer son écoute et sa capacité de persuasion pour favoriser l'implication.

Contenu

1^{ère} journée : 50% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges et 20% de mise en situation et de cas pratiques

1. Identifier les rôles et responsabilités du manager

- Définir les 5 missions et les 5 compétences clés dans les fonctions managériales
- Identifier le rôle de manager dans diverses situations (juridique, RH, décisionnel, situationnel, management à distance...)
- Connaître les stades de développement d'une équipe et appréhender l'accompagnement des équipes
- Comprendre les spécificités du management dans le secteur du médico-social et définir les qualités du manager
- Mettre en place une relation d'approche des acteurs
- Renforcer ses compétences de leader : montrer la voie, diriger par l'exemple, favoriser la collaboration active
- Apprendre à utiliser les deux facettes du manager transverse : le manager-expert et le manager-leader
- Echanges : retours d'expérience des participants et leur positionnement au sein de leur organisation

2^{ème} journée : 30% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges et 40% de mises en situations et de cas pratiques

2. Renforcer la cohésion de l'équipe et son adhésion

- Définition d'une équipe - Différents types de maturité dans une équipe
- Animer une équipe - Analyse des différents acteurs stratégiques et le leadership
- Appréhender les notions de leadership positif et négatif - "les personnalités dites difficiles"
- Gérer les relations de management individuel les dysfonctionnements, les conflits
- Comprendre le fonctionnement des équipes au travail et établir une cartographie de ses interlocuteurs
- Connaître les règles formelles et informelles de l'organisation - Agir dans l'organisation et avec elle
- Créer un climat favorisant l'adhésion et l'implication
- Instaurer des règles de fonctionnement : conduite de réunions, débriefings...
- Anticiper les difficultés : prévoir les scénarios possibles et les meilleures solutions de rechange

- Mise en situation : faire adhérer mon interlocuteur à ma cause
- Savoir se montrer rassurant dans les décisions

3. Savoir motiver et mobiliser

- Engager les autres et m'engager : le contrat d'objectifs partagés
- Fixer des objectifs réalistes et motivants
- Tenir compte des rapports de force : identifier les contributeurs, les opposants, les indécis et les hésitants...
- Créer une ambiance stimulante par la confiance, reconnaître et récompenser les réussites
- Guider l'équipe vers la réussite : feedback et débriefing pour permettre la progression
- Mise en situation : les participants expérimentent comment vendre leurs compétences et asseoir leur crédibilité

3^{ème} journée : 20% de connaissances et de méthodes, 30% d'échanges et 50% de mises en situation et de cas pratiques

4. Déléguer et responsabiliser

- Définir le processus de délégation : formalisation, contrôle et évaluation
- Responsabiliser l'équipe à la mise en place des décisions prises
- Identifier les tâches à déléguer : cartographie des compétences, valeur ajoutée de la délégation...
- Fixer des objectifs SMART
- Déterminer un échéancier motivant et évaluer les résultats

5. Mettre en place une communication adaptée

- Identifier les comportements inefficaces et mesurer les conséquences
- Construire son argumentation pour convaincre et persuader
- Manager d'anciens collègues, des collègues plus âgés
- Accroître son efficacité en communication écrite et orale
- Pratiquer l'écoute active pour valider les informations : apprendre à questionner et à reformuler
- Adapter son niveau de communication aux différents interlocuteurs
- Mettre en place des outils communs de communication
- Homogénéiser les modes de communication
- Jeux de rôle : l'appropriation d'outils de communication

6. Accompagnement pédagogique individualisé

A l'issue de la formation, une séance sera organisée, planifiée avec chaque participant pour développer ses atouts et se challenger sur ses points de progrès.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports didactiques pour apporter des connaissances communes
- Apports méthodologiques avec appui d'outils, grilles d'observations et d'évaluations
- Mises en situation de réflexion sur le thème du stage et des cas concrets
- Méthodologie d'apprentissage interactive et participative
- Exercices et études de cas concrets
- Temps d'échanges.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **3 jours de 7 heures, soit 21 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **4.230,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT INTRA

Management : Méthodologie et outils techniques de la conduite de projet

Contexte

Dans un contexte où le monde du travail connaît des transformations à la fois profondes et rapides, les challenges du manager sont exacerbés.

Organisation hybride, digitalisation qui s'accélère, guerre des talents... le manager, en première ligne de ces bouleversements, a deux grands choix possibles : résister à ces changements et donc les subir, ou bien les accueillir et s'adapter en revoyant ses pratiques.

Grâce à cette formation- action, les techniques de management vous permettront de vous adapter aux nouveaux enjeux de l'organisation et d'engager votre équipe pour un encadrement efficace.

Personnes concernées / Prérequis

Cadres intermédiaires. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Développer les comportements d'une coopération dans une équipe
- Augmenter l'efficacité professionnelle dans une relation de management hiérarchique
- Organiser une communication adaptée aux enjeux stratégiques
- Prévenir les situations conflictuelles liées à une relation non hiérarchique
- S'approprier des techniques et outils pour une cohésion d'équipe réussie

Contenu

Gérer les obstacles à l'efficacité collective

Cycle 1 matin

- Repérer les dysfonctionnements les plus fréquents
- Mieux organiser le travail d'équipe pour gagner en efficacité
- Faire face à ces enjeux et maintenir la dynamique de l'équipe

Cycle 2 après-midi

- Définir le lien entre coopération, collaboration et confrontation
- Prévenir et désamorcer une situation conflictuelle
- Maintenir une dynamique de coopération à distance

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques 60 % et apports pratiques 40%
- Echanges entre les participants
- Présentation d'outils d'observation et d'évaluation de la motivation, la mobilisation des salariés
- La méthode est active et interactive dans une articulation permanente de l'approche théorique à la pratique professionnelle.
- Etude de situation

Au préalable : un recensement des besoins a été réalisé afin de personnaliser la journée de formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

- **Accompagnement pédagogique individualisé**
- **1 séance est planifiée avec chaque participant pour développer leurs atouts et se challenger sur des points de progrès.**
- **Restitution de ce travail en groupe**

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire.**

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **1 journée de 7 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** par session de formation

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Prévention des risques psychosociaux et bien être au travail

Focus pratique : la question de l'arbitrage

L'arbitrage est ce que nous faisons quotidiennement pour réaliser notre travail adapter les demandes de l'organisation face au réel, et permettre ainsi la réalisation de l'activité professionnelle. Il permet de faire des choix face à des injonctions opposées voire contradictoire.

Les dirigeants et les managers en tant qu'organisateur et animateurs, sont ceux qui mettent les conditions de cet arbitrage. Quand les ressources internes et externes manquent pour réaliser cet arbitrage, apparaissent le stress, le risque psychosocial et la souffrance éthique.

Des décisions arbitraires sont prises, signifiant le manque de maîtrise de l'activité et la perte de sens dans le travail. Les conflits interpersonnels sont plus présents.

Personnes concernées / Prérequis

Directeur d'établissements- cadres- personnels RH – personne en situation de management / animation d'équipe.
Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Définir les risques psychosociaux et leurs manifestations au travail
- Repérer les objectifs en et enjeux d'une démarche de prévention des RPS
- Aller vers un management créateur
- Faire du changement une opportunité de lien entre le secteur du médico- social et les métiers
- Analyser la place de l'organisation du travail dans les facteurs RPS
- Apporter des éléments de psychologie à mettre en œuvre au quotidien
- Faire monter en compétences les managers sur la gestion du risque psychosocial pour eux -mêmes et autrui

Le + de la formation

- Possibilité de décliner ce programme en formation-action et/ou de rajouter un volet portant sur **la mise en œuvre de la démarche de prévention**

Contenu

Jour 1

Tour d'horizon des risques psychosociaux

- Etablir le cadre des risques psychosociaux en termes légaux, économiques et humains
- Déterminer la nature du risque psychosocial, les causes et les conséquences pour l'individu et pour l'organisation
- Les acteurs du médico-social
- Comprendre les liens visibles et invisibles entre le travail et la santé
- Les démarches de prévention : connaître les étapes et situer le rôle de manager dans le processus d'amélioration continue

Le leadership comme levier d'action

- La question de la gouvernance
- Les comportements managériaux
- L'éthique comme outil d'aide à la décision
- Détecter et agir sur les situations à risque

Approche méthodologique : les différents types de leadership et de motivation (reconnaitre les styles de leadership, les facteurs de motivation et positionner sa propre pratique)

Jour 2

La démarche de prévention

- Connaître le cadre légal
- Répondre aux obligations réglementaires (DUERP)
- La démarche de prévention et le rôle de manager
- Les différents types et les effets de justice organisationnelle : impact sur les collaborateurs,
- Identification des comportements préventifs, définition des objectifs
- Elaborer et suivre un plan d'action

Le manger préventeur au quotidien

- Les impacts du changement
- Mettre en place une démarche collaborative de gestion du changement
- Adopter sa communication interne

Approche pratique des RPS par le recueil de situation de travail réelles

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

Une formation-action basée sur une pédagogie active, au cours de laquelle les participants alterneront travaux individuels et collectifs, étude de situations concrètes,

Les références théoriques et conceptuelles seront proposées par l'intervenante sous la forme de brefs exposés afin de favoriser et enrichir l'avancée de la réflexion et le réinvestissement de la formation sur le terrain professionnel

Salle de formation :

- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples 40%
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques 60%

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Ophélie BOULANT, *Consultante formatrice spécialisée en sciences de gestion, management et qualité de vie au travail*



RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT INTRA

Exercer le rôle de tuteur pour une immersion réussie !

Contexte

Cette formation au tutorat vous fournira méthodes et outils pour préparer vos rencontres avec la personne que vous accompagnez et la conduire progressivement vers l'autonomie dans ses activités. En effet, exercer le rôle de tuteur est une mission essentielle qui ne s'improvise pas !

Devenir tuteur, c'est partager ses savoir-faire, accompagner la montée en compétences au plus près des besoins de terrain, aider à s'intégrer, à s'adapter dans l'établissement.

Pour accompagner au mieux, le tuteur doit prendre conscience de ses propres savoirs et savoir-faire, mettre des mots sur son expérience, bien communiquer, accompagner...

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Bien se positionner en tant que tuteur: maître d'apprentissage d'un jeune, Formateur Terrain d'un adulte,
- Identifier les besoins et les attentes des tutorés
- Proposer un parcours individualisé et personnalisé, des situations de travail adaptées à la personne tutorée
- Transmettre ses connaissances et son savoir-faire
- Conduire les entretiens clés du tutorat
- Evaluer pour faciliter la progression

Contenu

En amont

- Réalisation d'un auto-diagnostic pour faire le point sur vos besoins
- Mettre en place les conditions d'un tutorat réussi – Elaboration de parcours des personnes tutorées

Jour 1

Module e-learning 2h

- Situer le cadre juridique de sa mission selon le dispositif mobilisé (apprentissage, contrat de professionnalisation, autre)

Identifier les enjeux liés au tutorat

- Préciser les responsabilités et missions du tuteur
- Savoir accueillir et intégrer
- Réussir les différentes étapes de l'accueil et de l'intégration
- Organiser l'accueil sur le poste de travail – préparer l'arrivée
- Définir les règles du jeu – préciser ce qui est attendu du tutoré
- Mettre en place un support structurant facilitant la démarche

Organiser les étapes de parcours de formation en situation de travail

- Identifier les leviers de motivation du tutoré et susciter la notion de sens dans le travail, les mission, le cadre de l'intervention
- Identifier les grands domaines d'activités et les différentes tâches s'y rattachant
- Préciser les compétences à maîtriser
- Mettre en place le programme et rédiger les objectifs d'apprentissage
- Construire une progression cohérente

Jour 2

Accompagner le tutoré dans sa montée en compétences

- Adopter une stratégie pédagogique adaptée en fonction des objectifs visés et du niveau d'autonomie
- Construction de séquences de formation en situation de travail
- Organiser des feed backs constructifs et aidants pour le tutoré
- Evaluer le degré d'acquisition des compétences en s'appuyant sur des faits
- Conduire des séquences réflexives à partir d'outils d'évaluation en fonction des situations de travail

Adapter sa communication à l'apprenant

- Connaitre les clés d'une communication efficace
- Valoriser les acquis et encourager la progression
- Autoriser l'erreur et les difficultés sans jugement
- Motiver par des conseils précis et par une évaluation objective
- Gérer les éventuels tensions et désaccords
- Adapter sa posture en fonction du degré d'autonomie du tutoré, de l'âge et du profil.

La pédagogie proposée est active en privilégiant des mises en situation, travail en binôme et les échanges en vue de capitaliser les pratiques mise en oeuvre.

Des outils sont présentés aux participants: guides d'entretien, grilles d'évaluation, livret de suivi une Banque de données des bonnes pratiques.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Espace répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective. **Utilisation d'une méthode démonstrative (exercices de mise en application par le stagiaire)**

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire.**

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation, y compris ouverture par la séance de 2 heures en e-learning**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00 (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)**
- Lieu : **au sein de la structure – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)**
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE - Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Anne BIDOU - Juriste spécialisée en Droit du Travail (ouverture de la formation par le module e-learning)



Le Mentorat au service du management

L'attractivité des métiers, l'anticipation sur les départs à la retraite ; Le **programme de mentoring : une approche structurée pour le succès** : Un programme de mentoring bien mis en place permet de favoriser le développement professionnel et personnel de manière efficace. Il offre un cadre formel pour les échanges, les rencontres régulières et la définition d'objectifs spécifiques. Grâce à cette structure, le mentor et le mentoré peuvent suivre les progrès réalisés et ajuster les stratégies si nécessaire, garantissant ainsi une progression continue et mesurable.

- **L'importance du partage d'expérience**
- **Le mentoring : une démarche à long terme** :
- **Le mentoring est un outil puissant pour atteindre ses objectifs professionnels et personnels.**

En mettant en place un programme de mentorat, en établissant des objectifs clairs et en partageant son propre vécu, on peut bénéficier d'un accompagnement précieux dans son développement. Que ce soit dans un contexte professionnel ou personnel, le mentoring permet d'acquérir des compétences, de renforcer sa confiance et de progresser de manière significative.

Personnes concernées / Prérequis

Responsable de ressources humaines, d'associations, managers. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Comprendre l'esprit, la démarche du mentorat, et sa place parmi les démarches d'accompagnement que sont le coaching, le tutorat, le management.
- Inscrire et mettre en œuvre le mentorat dans la stratégie globale d'une entreprise, d'un réseau ou d'une association

Contenu

Jour 1 : Comprendre le mentorat

- Savoir définir les spécificités du mentorat, en expliquer les bienfaits individuels et collectifs.
- Questionner une demande ou un projet de mentorat, en évaluer la pertinence et l'intérêt pour l'entreprise ou l'association, et y apporter une réponse adaptée.
- Être en mesure d'élaborer un programme, sa population cible, sa temporalité, ses contours et attendus.
- Les spécificités, complémentarités, différences entre mentorat, coaching, management, tutorat, formation
- Les différentes formes de mentorat et les différents publics possibles
- Les acteurs du mentorat : le mentoré, le mentor, le responsable de programme de mentorat
- Expérimenter la relation de mentorat :
- Interroger, approfondir, circonscrire un sujet de mentoring, les thématiques les plus fréquentes
- Pratiquer la relation de mentorat dans la durée, les difficultés éventuelles et comment les traiter, les trucs et astuces
- Pratiquer le feedback en mentorat : une valse à trois temps.
- Clore la relation de mentorat

Jour 2 : Mettre en œuvre le mentorat

- Organiser de façon opérationnelle un programme de A à Z (de l'amont à l'évaluation)
- Élaborer des supports de communication et les apports utiles à la conduite du mentorat au fur et à mesure de son déroulé.
- Inscrire de façon pérenne le mentorat dans le fonctionnement de l'entreprise, l'association, pour une société plus inclusive, plus solidaire entre les générations et plus agile.
- Concevoir un programme de mentorat, les questions à se poser AVANT.
- Analyser les opportunités et les risques et son inscription dans la culture ambiante
- Positionner le projet dans la stratégie globale et la mission de l'entreprise ou de l'association.
- Identifier les différents paramètres et mettre en place les modalités du mentorat

- Élaborer des supports pour les mentors et les mentorés.
- Animer et aider les binômes tout au long du programme (rencontres, help line)
- Évaluer (quoi, comment, quand), les différentes formes de collecte de retours quantitatifs et qualitatifs, comment tirer parti des enseignements pour pérenniser la démarche

Jour 3 : Retour d'expériences

- Partage de pratiques pour les stagiaires ayant expérimenté la mise en place d'un programme.
- Mener un bilan collectif

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports essentiellement pratiques pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques
- Echanges de situation entre participants

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **3 jours de 7 heures, soit 21 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **4.230,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Emmanuel BECKER – Formateur & coach professionnel certifié (titre RNCP), membre de l'EMCC-France, intervenant dans le domaine du coaching d'équipe, coaching des organisations, coaching individuel, coaching solidaire, développement personnel, de la médiation en entreprise.



Développer le travail collaboratif et la cohésion d'équipe

Contexte

La collaboration d'une équipe est prépondérante dans la réussite et la performance d'une entreprise. La variété des personnalités constitue tout à la fois une vraie richesse et une complexité dans l'instauration d'une dynamique de groupe positive. Dans cette formation, nous aborderons comment travailler sereinement et efficacement ensemble : communiquer, développer de la coopération, l'esprit d'initiative tout en favorisant l'entraide et le soutien. Volontairement participative, cette formation est une occasion pendant 2 jours d'optimiser concrètement par l'expérimentation la cohésion d'équipe.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel étant amené à accompagner dans le prendre soin de l'utilisateur communiquant des troubles. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Améliorer la communication, valoriser le travail collaboratif et renforcer le plaisir de travailler ensemble
- Identifier les éléments de la cohésion d'équipe et établir un climat de coopération
- Faire le choix de l'affirmation et du respect pour soi et pour les autres
- Apprendre à trouver des solutions à plusieurs

Contenu

1. Élargir son champ de conscience sur soi et les autres

- Développer sa pensée et prendre conscience de ses propres freins et limites : le cadre de référence
- Chasser les idées limitantes pour soi et pour les autres : apprendre à réfléchir autrement
- Faire le point sur son système de pensée pour en sortir et adopter une méthode simple pour ouvrir son champ de possibles : développer son intelligence situationnelle

2. Véhiculer une communication positive dans l'équipe

- Faire entendre sa voix et écouter celle des autres : l'affirmation
- Appliquer les principes d'une communication positive pour travailler ensemble de manière productive et agréable : le piège de la perception et les différents styles de communication
- Les jeux dans la communication : victime, persécuteur, sauveur

3. Rechercher ensemble des solutions : apprendre à coopérer et à codévelopper

- Favoriser le sentiment d'appartenance au groupe
- Faire exister l'autre et participer l'ensemble de son équipe, aller chercher le meilleur de chacun
- S'appuyer sur les idées des autres pour coconstruire
- Développer une autonomie de penser et d'initiative
- Apprendre une méthode de co-développement

4. Appréhender les émotions avec recul et transformer chaque difficulté en opportunité

- Reconnaître et accepter les émotions dans le travail, les aborder avec positivisme
- Abolir la politique des mensonges relationnels de complaisance
- Percevoir une opportunité de collaboration dans chaque situation difficile
- Oser poser des questions pour comprendre l'autre.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports essentiellement pratiques pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques
- Echanges de situation entre participants

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise en situation d'animation
- Analyse et réflexion à partir du vécu des participants

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



La distance professionnelle dans le travail social

Contexte

Les missions des professionnels doivent être rendues lisibles par et pour l'ensemble des équipes. Ces nouveaux positionnements bousculant les pratiques de tous doivent être abordés avec réalisme, créativité et enthousiasme, afin d'amener les professionnels à s'inscrire dans cette évolution nécessaire et motivante.

Aborder la question du repositionnement professionnel dans le cadre d'une formation-action, adaptée aux réalités vécues par les salariés dans un contexte mouvant du secteur médico-social.

Cette formation a pour objectif de communiquer un certain nombre de repères vous permettant de renforcer votre compréhension des difficultés rencontrées par les familles afin d'adapter vos pratiques et postures. Etre en mesure de les informer et de les accompagner dans leur trajectoire de vie, forcément imprégnée au quotidien par la réalité de l'accompagnement de la personne accueillie et accompagnée.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel dans l'accompagnement, dans la prise en charge de la personne accueillie et accompagnée et qui souhaite affiner ses capacités relationnelles auprès des familles, des partenaires nécessaires dans l'intervention. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Ajuster sa posture professionnelle en améliorant l'écoute et la compréhension, tout en évitant l'épuisement, le découragement, pour une établir une relation d'aide et d'accompagnement fructueuse.
- Clarifier la notion de distance professionnelle
- Savoir se positionner dans l'accompagnement pour trouver un équilibre entre implication et prise de recul
- Acquérir des outils de réflexion pour sécuriser le travail au quotidien
- Comprendre son implication personnelle dans la relation avec la personne accueillie et accompagnée, la famille et s'interroger sur sa pratique pour optimiser son quotidien.

Contenu

Le processus de distanciation professionnelle

Apports théoriques sur la nature de l'intervention, de l'accompagnement. Prendre de la distance émotionnelle et prendre conscience de son implication, son investissement

Ethique et déontologie comme cadre relationnel – structurer l'environnement par la recherche de sens

- Les principes de communication et de relation – affinité, complicité et dualité
- Les principes de résonance (le ressenti)
- Les principes de clarification, la résolution, la chronicité dans l'accompagnement, la cicatrisation
- La valorisation de l'expression de la personne accompagnée et de sa famille : la double contrainte

Développer la posture assertive

- Les difficultés en lien avec les problématiques personnelles des personnes accueillies et accompagnées
- Les influences du handicap, des troubles du comportement de la personne accueillie et accompagnée
- Savoir être et assertivité
- L'écoute active
- La communication par empathie

La communication non violente

- Les dynamiseurs positifs de la relation à la personne accueillie et accompagnée
- Compréhension et gestion des mécanismes de défense, de colère
- Les différentes postures professionnelles de l'accompagnement :

- La relation asymétrique
- La relation de compétition
- L'absence de relation
- Evolution de la rencontre et du contexte, négociation d'un cadre de dialogue spécifique, différenciation et articulation des actions menées
- Construire un accompagnement commun au delà du bouleversement des rôles de chacun

Quelques rappels sur la communication efficace

- Les postures professionnelles lors de conduites d'entretien
- Identification des situations difficiles et des problèmes fréquemment rencontrés
- Quelques clés pour amorcer une construction relationnelle, établir une qualité relationnelle et repérer la dégradation relationnelle
- Favoriser la dynamique de debriefing pour faire émerger l'intelligence collective dans les situations complexes.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports essentiellement pratiques pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques
- Echanges de situation entre participants

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise en situation d'animation
- Analyse et réflexion à partir du vécu des participants

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION INTRA

Appréhender l'EPRD et l'ERRD comme des outils de gestion budgétaire et financière d'un ESMS

Contexte

L'entrée dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), pour les établissements qui n'y sont pas déjà soumis, conduit à l'inversion de la logique budgétaire antérieure et au renseignement de nouveaux cadres normalisés : l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) et l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD).

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs d'établissements ou de services, directeurs ou responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir les fondamentaux de l'analyse financière
- Comprendre et élaborer l'EPRD et l'ERRD

Contenu

1. L'analyse financière

- Les agrégats du bilan financier
 - Le fonds de roulement (FR)
 - Le besoin en fonds de roulement (BFR)
 - La trésorerie
- Les équilibres et les ratios financiers

2. Le passage d'une tarification à la dépense à une tarification à la ressource

- Le renversement de la logique de tarification
- Une nouvelle approche plus financière
- La libre affectation des résultats
- L'évolution du périmètre d'appréciation

3. L'État prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD)

- Le calendrier budgétaire, la transmission et l'approbation
- Les cadres normalisés
 - L'EPRD
 - Ses annexes
- Le rapport budgétaire et financier
- Le relevé infra-annuel

4. L'État réalisé des recettes et des dépenses (ERRD)

- L'affectation des résultats
- Les cadres normalisés
 - L'ERRD
 - Ses annexes
- Le rapport financier et d'activité

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Présentation par vidéo projection du PPT des supports d'animation, ainsi que de l'étude de cas, et modèle de CPOM, différents supports. Documentation remise au participant.
- Avoir à disposition dans la mesure du possible, ses derniers documents (EPRD validé par exemple, ou CPOM en cours)
- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes sur la base des frais réels de l'intervenant (envoi des justificatifs reçus de l'intervenant - déplacement, nuitée, restauration)

Intervenant

Maxime CHOMETON – Conseiller technique Gestion-tarifification, Uriopss Grand Est



Établissements et services pour personnes en situation de handicap – Réussir la contractualisation de son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

Contexte

Les établissements et services pour personnes en situation de handicap, particulièrement ceux relevant de la compétence du DG de l'ARS, sont amenés à contractualiser avec les autorités de tarification dans le cadre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). L'entrée dans le contrat conduit à l'inversion de la logique budgétaire antérieure et au renseignement de nouveaux cadres normalisés : l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) et l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD).

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs d'établissements ou de services, directeurs ou responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Comprendre les caractéristiques du CPOM
- Se préparer à la démarche de contractualisation
- Comprendre et anticiper les conséquences budgétaires et financières

Contenu

1. Les caractéristiques du CPOM

- Le contexte
- Le périmètre

2. La démarche de contractualisation

- La programmation
- L'autodiagnostic et le diagnostic partagé
- Les objectifs
 - Les cas d'exonération de la procédure d'appel à projets
 - Les objectifs stratégiques et les fiches-action
- Les moyens
 - La réalisation du « Budget base zéro »
 - L'évolution des moyens
 - Le plan pluriannuel de financement
- La signature, le suivi et l'évaluation

3. Les conséquences budgétaires et financières

- Le renversement de la logique de tarification
- Le passage à l'EPRD/ERRD
 - Le nouveau calendrier budgétaire
 - Le renseignement et la transmission des cadres normalisés et de leurs annexes
 - L'approbation et le refus
- Une nouvelle approche plus financière
- L'évolution du périmètre d'appréciation
- La libre affectation des résultats

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Présentation par vidéo projection du PPT des supports d'animation, ainsi que de l'étude de cas, et modèle de CPOM, différents supports. Documentation remise au participant.
- Avoir à disposition dans la mesure du possible, ses derniers documents (EPRD validé par exemple, ou CPOM en cours)
- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes sur la base des frais réels de l'intervenant (envoi des justificatifs reçus de l'intervenant - déplacement, nuitée, restauration)

Intervenant

Maxime CHOMETON – Conseiller technique Gestion-tarifification, Uriopss Grand Est



GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION INTRA

Établissements et services pour personnes âgées – Réussir la contractualisation de son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

Contexte

Les EHPAD et les SSIAD, notamment, sont amenés à contractualiser avec les autorités de tarification dans le cadre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). L'entrée dans le contrat, pour les établissements et services qui n'y sont pas déjà soumis, conduit à l'inversion de la logique budgétaire antérieure et au renseignement de nouveaux cadres normalisés : l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) et l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD).

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs d'établissements ou de services, directeurs ou responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Comprendre les caractéristiques du CPOM
- Se préparer à la démarche de contractualisation
- Comprendre et anticiper les conséquences budgétaires et financières

Contenu

1. Les caractéristiques du CPOM

- Le contexte
- Le périmètre

2. La démarche de contractualisation

- La programmation
- L'autodiagnostic et le diagnostic partagé
- Les objectifs
 - Les cas d'exonération de la procédure d'appel à projets
 - Les objectifs stratégiques et les fiches-action
- Les moyens
 - La structure tarifaire ternaire des EHPAD
 - La réalisation du « Budget base zéro »
 - L'évolution des moyens
 - Le plan pluriannuel de financement
- La signature, le suivi et l'évaluation

3. Les conséquences budgétaires et financières

- Le renversement de la logique de tarification
- Le passage à l'EPRD/ERRD
 - Le nouveau calendrier budgétaire
 - Le renseignement et la transmission des cadres normalisés et de leurs annexes
 - L'approbation et le refus
- Une nouvelle approche plus financière
- L'évolution du périmètre d'appréciation
- La libre affectation des résultats

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Présentation par vidéo projection du PPT des supports d'animation, ainsi que de l'étude de cas, et modèle de CPOM, différents supports. Documentation remise au participant.
- Avoir à disposition dans la mesure du possible, ses derniers documents (EPRD validé par exemple, ou CPOM en cours)
- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes sur la base des frais réels de l'intervenant (envoi des justificatifs reçus de l'intervenant - déplacement, nuitée, restauration)

Intervenant

Maxime CHOMETON – Conseiller technique Gestion-tarifification, Uriopss Grand Est



PPI-PPF : élaborer un programme pluriannuel d'investissement et son plan de financement

Contexte

Les programmes pluriannuels d'investissement (PPI) des ESMS et leurs plans de financement doivent être approuvés par l'autorité de tarification et de contrôle. Leur élaboration requiert la réalisation préalable d'un diagnostic financier. Pour les ESMS ayant intégré le périmètre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, un lien doit être fait avec le plan global de financement pluriannuel.

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion, décideurs. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir les fondamentaux de l'analyse financière
- Savoir construire un plan pluriannuel de financement Comprendre le lien avec le plan global de financement pluriannuel

Contenu

1. L'analyse financière

- Les agrégats du bilan financier
- Le fonds de roulement (FR)
- Le besoin de fonds de roulement (BFR)
- La trésorerie
- Les équilibres et les ratios financiers

2. Le plan pluriannuel de financement (PPF)

- L'approbation des programmes d'investissement
- Le contenu du PPF
- La construction du PPF

3. Le plan global de financement pluriannuel (PGFP)

- Le CPOM et les investissements
- Le contenu et les ratios du PGFP

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Présentation par vidéo projection du PPT des supports d'animation, ainsi que de l'étude de cas, et modèle de CPOM, différents supports. Documentation remise au participant.
- Avoir à disposition dans la mesure du possible, ses derniers documents (EPRD validé par exemple, ou CPOM en cours)
- **Présentiel** : à l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives)

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (*si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant*)
- Lieu : **au sein de la structure** – (*les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires*)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2025 (*à jour de la cotisation 2025*)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes sur la base des frais réels de l'intervenant (envoi des justificatifs reçus de l'intervenant - déplacement, nuitée, restauration)

Intervenant

Maxime CHOMETON – Conseiller technique Gestion-tarifification, Uriopss Grand Est



Promouvoir la bientraitance

Enjeux et dilemmes pour l'encadrement

Contexte

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé un nouveau dispositif d'évaluation des Établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Le concept de bientraitance intervient parmi les valeurs de référence dans l'univers du prendre soin et dans l'accompagnement. pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

Elle occupe aujourd'hui une place de référence privilégiée et fait partie des points d'appui de toute démarche qualité désignant une culture d'établissements ou de service qui reconnaît la personne soignée et accompagnées une place centrale et qui cherche tous les moyens possibles à minimiser les contraintes de la prestation collective pour permettre au soin et à l'accompagnement de remplir au mieux leurs fonctions thérapeutiques ou éducatives.

Cette formation visera à préciser ce que la bientraitance recouvre, les différentes manières de distinguer clairement la bientraitance, les négligences, ses liens avec les démarches éthiques et qualité et les plans d'actions qui peuvent être mis en oeuvre par l'encadrement des structures.

Personnes concernées / Prérequis

Profils Encadrement des structures Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître les définitions de référence de la bientraitance et de la maltraitance – savoir les Différencier au sein de situations concrètes – Pouvoir les relier aux autres champs de l'action d'encadrement: animation d'équipe, pilotage de la démarche qualité, le cadre règlementaire, réflexion éthique
- Concilier et tirer parti de toutes les visions de la bientraitance des parties prenantes
- Identifier et surmonter les freins à la mise en oeuvre d'une démarche de bientraitance
- Concevoir et mettre en oeuvre un management favorisant la bientraitance

Les + de la formation :

- Cas pratiques, dilemmes ordinaires
- Implication des personnes directement concernées dans la conception des projets
- Lien avec la démarche qualité et la réforme 2022 de l'évaluation des ESSM – HAS

Contenu

Jour 1

La bientraitance de quoi parlons-nous ?

- Etude de situations concrètes pour dégager une définition opérationnelle
- Regards d'expériences sur la bientraitance
- Les points d'appui théoriques sur les notions fondamentales : bientraitance et lien aux autres notions de référence (démarche qualité, éthique, qualité de vie au travail)

Jour 2

La bientraitance dans le concret : aspirations, obstacles et solution

- Travail en petit groupe sur la bientraitance vue de chaque partie prenantes (les personnes accompagnées, les proches, les professionnels, l'encadrement) et mise en perspective de chaque vision
- Travail en petit groupe sur les obstacles à un projet d'encadrement de bientraitance et les leviers pour les surmonter

Références théoriques et dispositifs pour un plan d'action de l'encadrement en faveur de la bientraitance

Restitution des ateliers et mise en perspective

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

Une pédagogie active, au cours de laquelle les participants alterneront travaux individuels et collectifs, étude de cas, analyse de documents et analyses de situations professionnelles concrètes.

Les références théoriques et conceptuelles seront proposées par l'intervenante sous la forme de brefs exposés afin de favoriser et enrichir l'avancée de la réflexion et le réinvestissement de la formation sur le terrain professionnel

Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires

- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples 60%
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques 40%
- Travail en sous-groupes

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours organisés en demi-journées, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



PRATIQUES PROFESSIONNELLES INTRA

Bienveillance et amélioration des pratiques professionnelles

Contexte

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé un nouveau dispositif d'évaluation des Établissements et services sociaux et médico-sociaux.

L'objectif affiché est d'évaluer les démarches et les pratiques professionnelles de mise en oeuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

Cette formation va recouvrir un processus sur la durée des accompagnements, une réflexion individuelle et collective, un positionnement par rapport à un ensemble de normes.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) en contact avec des usagers. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Permettre à chaque professionnel de faire évoluer ses représentations
- Appréhender la législation en vigueur et les recommandations afin de les appliquer
- S'appropriier les valeurs éthiques et le cadre déontologique pour garantir le respect des personnes au quotidien
- Amorcer chez chaque participant une démarche d'analyse et d'évaluation de ses pratiques professionnelles
- Développer une réflexion éthique sur sa pratique professionnelle en lien avec les concepts et les recommandations.
- Se positionner dans la démarche de bienveillance
- Identifier des actions concrètes individuelles et collectives de promotion de la bienveillance et des outils d'évaluation

Contenu

Jour 1

Appréhender le concept de bienveillance dans sa dimension opérationnelle

- La bienveillance : définition, réglementations et implications dans le travail quotidien.
- Qu'est-ce que cela implique dans le travail au quotidien ?
- Entrer dans une démarche de bienveillance.
- Les contraintes des différents services et les difficultés rencontrées pour maintenir la démarche de bienveillance.
- Appréhender l'articulation des composantes éthiques personnelles, professionnelles et institutionnelles

Réflexion collective

- Passation de la Grille d'auto-contrôle des pratiques professionnelles de la HAS. Utilisation de l'outil de la HAS sur la création d'une Charte de Bienveillance.
- Débriefing.

Jour 2

S'approprier les outils pour promouvoir la démarche de bienveillance

- Les apports théoriques sur la démarche projet
- La gestion des risques a posteriori
- Les apports théoriques sur la gestion des risques et notamment la procédure de signalement et la fiche de signalement sur les risques a posteriori
- L'analyse des événements indésirables
- Les nouveautés dans la boîte à outils avec les nouvelles méthodes d'investigation de la HAS : accompagné traceur, traceur ciblé

Exercice

Détermination en petits groupes des savoir-être et savoir-faire importants face à une situation d'évènements indésirables - sur les outils de la HAS et sur la réalisation d'une charte.

- Les outils de résolution de problèmes
- Les outils pour améliorer le processus, les parcours d'accompagnement
- Les outils pour mesurer
- Utilisation de l'outil de la HAS sur la création d'une Charte de Bienveillance.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples 60%
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques 40%
- Travail en sous-groupes

Une pédagogie active, au cours de laquelle les participants alterneront travaux individuels et collectifs, étude de cas, analyse de documents et analyses de situations professionnelles concrètes.

Les références théoriques et conceptuelles seront proposées par l'intervenante sous la forme de brefs exposés afin de favoriser et enrichir l'avancée de la réflexion et le réinvestissement de la formation sur le terrain professionnel

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours organisés en demi-journées de 3h30, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



La bientraitance : mise en œuvre de la démarche qualité

Contexte

Comment rendre opérationnels pour les personnels des établissements de soins, le plan national "bientraitance" et les directives de la HAS. Cette formation propose une démarche de mise en œuvre qui permet aux soignants et non soignants de s'y référer dans leurs pratiques au quotidien.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel du secteur social, sanitaire et médico-social. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Identifier les situations à risque de maltraitance
- Se réapproprier les valeurs éthiques et le cadre déontologique pour garantir le respect des personnes au quotidien
- Promouvoir un positionnement professionnel dans une culture de bientraitance
- Évaluer, individuellement et en équipe, les pratiques professionnelles
- Définir des axes d'amélioration

Contenu

Appréhender le concept de bientraitance dans sa dimension opérationnelle

- La bientraitance : définition, réglementations et implications dans le travail quotidien.
- Plan "bientraitance" du 14 mars 2007.
- Qu'est-ce que cela implique dans le travail au quotidien ?
- Entrer dans une démarche de bientraitance.
- Les contraintes des différents services et les difficultés rencontrées pour maintenir la démarche de bientraitance.
- **Réflexion collective** : *passation de la Grille d'auto-contrôle des pratiques professionnelles de la HAS. Débriefing.*

Développer une veille professionnelle sur les conduites inacceptables

- Repérer une situation de maltraitance et savoir gérer une situation difficile.
- La position du repérant : maltraitant, maltraité, témoin, complice.
- Se positionner au sein de l'institution quand on constate les dérives d'un collègue.
- Le signalement des situations de maltraitance.
- **Etude de cas** : *Présentation des modes d'interventions possibles et analyse de cas.*

Apprendre à être attentif aux risques de glissement de la relation

- Qu'est-ce que la dépendance ? Quels liens avec l'autonomie ?
- La dépendance, une problématique inscrite dans un contexte donné et un temps donné.
- Liens entre problématique du patient et son niveau de dépendance.
- L'information libre et éclairée du patient, une garantie face à la situation de dépendance ?
- Renforcer et maintenir l'autonomie de la personne dépendante.
- **Exercice** : *détermination en petits groupes des savoir-être et savoir-faire importants face à une personne en situation de dépendance.*

S'approprier les outils pour promouvoir la démarche de bientraitance

- Mettre en œuvre les outils dans l'institution pour soutenir la démarche de bientraitance.
- L'équipe pluridisciplinaire : un soutien au quotidien de la démarche de bientraitance.
- La fiche de signalement des événements indésirables.
- Utilisation de l'outil de la HAS sur la création d'une Charte de Bientraitance.
- **Exercice**

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques, des exercices de communication viendront éclairer ce travail.
- Apports pratiques - Des mises en situation permettront d'intégrer les apprentissages

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **à définir en fonction des besoins et attentes**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2024)

Coût pédagogique : **1.410,00 € par jour** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Bienveillance et QVCT

Contexte

La Qualité de Vie au Travail se définit comme un sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement, qui englobe l'ambiance, la culture de l'organisation, intérêt du travail, les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation.

La qualité de vie au travail est une démarche de conduite au changement. Elle initie le progrès et invite à penser le contenu du travail pour l'améliorer au quotidien. Elle interroge également l'activité lors des phases de conception, de mises en œuvre et d'évaluation des projets techniques et organisationnels.

Investir dans la qualité de vie au travail, c'est poser les bases pérennes d'une Qualité de Vie au Travail et donc de performances associées à de bonnes conditions de travail. Une démarche qualité de vie au travail concilie le bien-être des salariés avec les performances des organisations

Cette formation visera à articuler la promotion de la bienveillance pour les personnels des établissements et intégrer la démarche QVCT dans leurs pratiques au quotidien.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) en contact avec des usagers. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et connaître les enjeux de la QVCT
- Comprendre le fonctionnement de l'établissement
- Faire le lien entre la QVCT et bienveillance de production de soins et d'un accompagnement approprié
- Connaître et savoir utiliser les outils méthodologiques QVCT et annexes
- Savoir identifier les situations de travail satisfaisantes et non satisfaisantes
- Savoir rechercher collectivement les leviers d'actions possibles pour transformer les situations
- Savoir se rendre acteur du processus QVCT

Le + de la formation

- Etre en capacité de capitaliser la formation « bienveillance et QVCT » à l'issue de la formation

Contenu

Jour 1

Appréhender les savoir-faire nécessaires pour un mieux être au sein d'un collectif de travail et dans l'accompagnement des personnes en vue de promouvoir la bienveillance

- Quelques points de repères pour mieux comprendre l'approche de la QVCT et ses enjeux
- La bienveillance : définition, réglementations et implications dans le travail quotidien
- Identifier et analyser les situations de travail réelles posant problèmes
- Rechercher collectivement et co-construire des leviers d'actions
- Comprendre les enjeux de la QVCT et son impact sur la bienveillance
- Se rendre acteur au quotidien en agissant sur sa situation de travail
- Les contraintes physiques, environnementales et spatiales (les postures, les ambiances, les caractéristiques des locaux)
- Le baromètre social (les accidents du travail, maladies professionnelles et l'absentéisme)

Approche méthodologique : les 10 repères de la QVCT, la boussole comme aide au diagnostic - Grille d'identification et d'évaluation des situations de non QVCT - Débriefing.

Jour 2

Approche pratique de la QVCT

- Intégrer la QVCT de façon systématique dans les projets
- Permettre le droit à l'erreur pour tester et progresser
- Apprendre à valoriser le travail bien fait
- Tester de nouvelles organisations de travail pour progresser

Approche pratique de la QVCT par le recueil de situations de travail réelles

- Quelles sont les situations de travail qui ne posent pas de problème et apportent de la satisfaction et du bien être
- Quelles sont les situations de travail qui posent problème et procurent de la non satisfaction et du mal être
- Travail de recherche collectives pour identifier des leviers d'actions futurs possibles

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

Une formation-action basée sur une pédagogie active, au cours de laquelle les participants alterneront travaux individuels et collectifs, étude de situations concrètes.

Les références théoriques et conceptuelles seront proposées par l'intervenante sous la forme de brefs exposés afin de favoriser et enrichir l'avancée de la réflexion et le réinvestissement de la formation sur le terrain professionnel.

Salle de formation et en unité de soins

- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples 40%
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques 60%

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Ophélie BOULANT, Consultante formatrice spécialisée en sciences de gestion, management et qualité de vie au travail



Connaissance du public en situation de handicap

Contexte

L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap demande une connaissance de ce que recouvre les notions de *déficit*, *d'incapacité* et *de handicap*, d'en déduire les impacts sur la vie au quotidien. Cette sensibilisation permettra alors, de pouvoir évaluer les besoins et mettre en place de nouvelles modalités d'interventions avec une posture et des attitudes professionnelles adaptées. A ceci s'ajoute la connaissance des Missions et fonctions qui s'inscrivent dans un cadre légal et réglementaire donnant accès aux personnes en situation de handicap au droit à la compensation et à l'intégration pleine et entière à tous les aspects de la vie sociale de la loi du 11 février 2005.

Personnes concernées / Prérequis

Personnels des services généraux et administratifs. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Identifier les différents types de Handicap
- Approfondir ses connaissances afin d'identifier les besoins et attentes des personnes accompagnées
- Analyser sa posture professionnelle pour mieux accompagner et un mieux-être au travail.

Contenu

Volet 1 : le normal et le pathologique

- Discussion autour de ces deux concepts afin d'appréhender la notion de Handicap

Volet 2 : Approche du Handicap

- La notion de Handicap
 - Evolution de la représentation et de la notion de Handicap dans l'histoire
 - Les définitions de l'UNAPEI, de la CIH et de l'OMS & leurs limites

Volet 3 : Les formes de Handicap

- Physique et moteur
- Mental & Psychique
- Sensoriel
- Les aberrations chromosomiques (trisomie, "X fragile"...)
- Les troubles neurodéveloppementaux :
 - o Les Troubles du Spectre Autistique
 - o La déficience intellectuelle & troubles associés
 - o Le Trouble Déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité
 - o Les troubles spécifiques des apprentissages

Volet 4 : Famille et institution

- De l'annonce au quotidien : le vécu des familles et leurs réactions (déli, surprotection...)
- Travailler en collaboration avec la famille : les enjeux personnels et professionnels

- Volet 5 : Le professionnel et l'accompagnement : *posture et place*

- Repérer son fonctionnement professionnel dans la relation d'aide
- Notion de réciprocité dans la relation d'aide
- Les modes de communication : *entretien motivationnel, communication non violente...*
- Le projet individualisé et les grands axes de l'accompagnement de la personne handicapée

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques, étude de cas, jeux de rôle.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **3 jours de 7 heures, soit 21 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **4.230,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Karine PICOT, psychologue clinicienne



Fiche **PP6N**

PRATIQUES PROFESSIONNELLES INTRA

Comprendre pour mieux accompagner
les personnes en situation de handicap

Contexte

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap a soulevé une réelle réflexion individuelle et collective sur la mise en œuvre effective du droit à la compensation et à l'intégration pleine et entière à tous les aspects de la vie sociale. L'application de cette loi, pour les établissements et services est d'accueillir, accompagner des personnes en situation de handicap, de découvrir un nouveau public, de nouveaux besoins et de nouvelles modalités d'intervention.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à accueillir, écouter et s'engager dans l'accompagnement de l'utilisateur communiquant des troubles. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Prendre conscience des représentations collectives en lien avec le handicap
- Appréhender les notions d'autonomie, de dépendance et de définir la notion de handicap
- Connaître les différents types de handicap et leurs conséquences
- Mesurer les incidences du handicap sur la vie quotidienne
- Mieux accompagner la personne handicapée dans l'expression de sa demande, de ses souhaits, attentes et aspirations de ses besoins.

Contenu

Volet 1 : Définir le handicap et son environnement pour mieux le comprendre

- Situation et réglementation
- Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles
- Les fondamentaux de la communication verbale et non verbale
- Le verbal : utilisé un vocabulaire approprié
- Le non verbal : la gestuelle, le regard, l'intonation

Volet 2 : Comment intervenir auprès d'une personne en situation de handicap dans la bienveillance, dans le respect de son rythme

- Définition de la notion de déficience, déficit, incapacité, désavantage
- Distinction de la notion d'autonomie et de dépendance
- Les troubles du comportement, la modification de la personnalité, les troubles comportementaux
- Le handicap moteur
- Le handicap mental
- Le handicap psychique

Volet 3 : Mieux appréhender au quotidien les personnes en situation de handicap

- Les attitudes et comportements à adopter de la part des équipes
- La posture et le positionnement des professionnels.
- La relation avec les familles, la posture du professionnel dans l'accueil, l'accompagnement

Retour d'expérience des participants – analyse de situations professionnelles : comportements à adopter, difficultés rencontrées, évolutions constatées

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples 60%
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques sur la posture professionnelle 20%
- Apports méthodologiques à partir d'outils d'évaluation et d'observation 20 %

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap psychique

Contexte

La notion de handicap « psychique » est une notion récente pour faire reconnaître le handicap généré par les troubles psychiques et le différencier du handicap mental. Ce terme a été repris par la loi du 11 février 2005, ce qui permet de reconnaître les personnes qui en souffrent ainsi que leurs besoins.

Si le handicap mental résulte d'une déficience intellectuelle stable et non médicalisé, le handicap psychique est toujours associé à des pathologies psychiatriques qui entraînent une grande variabilité et nécessite une prise en charge compétente.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à accueillir, écouter et s'engager dans l'accompagnement de l'usager communiquant des troubles. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Appréhender le handicap psychique : notions de déficit, déficiences, incapacités et désavantages
- Prendre conscience des représentations collectives en lien avec le handicap
- Connaître pour mieux repérer le handicap psychique, la déficience psychique, le handicap social
- Mieux comprendre les situations complexes et améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap psychique
- Mieux accompagner la personne handicapée dans l'expression de sa demande, de ses souhaits, attentes et aspirations de ses besoins.

Contenu

Journée 1 : Approche des maladies et du handicap psychique

- Focus sur le cadre légal vis-à-vis du handicap
- Les troubles psychiques
- Les pathologies : symptômes et troubles associés
- La typologie des handicaps : la déficience intellectuelle, la déficience physique, la déficience psychique, la souffrance psychique
- Mieux appréhender au quotidien des personnes en situation de déficience et/ou de souffrance psychique
- Le polyhandicap : les atteintes mentales, psychiques et cognitives
- Handicap et vieillissement
- Comment intervenir auprès d'une personne handicapée dans la bienveillance, dans le respect

Journée 2 : L'accompagnement des personnes en situation de handicap

- Les modes de communication, de reformulation
- L'écoute et le positionnement des professionnels dans la relation d'aide
- La posture et le positionnement des professionnels
- Le maintien au domicile : freins et difficultés
- Le rôle et les limites de l'intervention à domicile
- **Retour d'expérience des participants** – analyse de situations professionnelles : comportements à adopter, difficultés rencontrées, évolutions constatées
- Repérage par les participants de leurs points forts et **des axes d'amélioration et de réajustement**

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques et pratiques viendront éclairer ce travail
- Echanges sur des situations entre participants

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Comprendre pour mieux accompagner les personnes accueillies et accompagnées en fin de vie

Contexte

L'accompagnement des personnes handicapées en fin de vie nécessite un Accompagnement spécifique.

Pourquoi ? ... car les mots manquent mais les maux s'installent.

Ce dernier Accompagnement vous implique professionnellement mais aussi personnellement.

Cette formation vise à trouver ensemble des solutions concrètes et adaptées aux types de population accueillie dans l'établissement, aide à formuler des problématiques de fin de vie, à gérer des situations et à accepter des prises de décisions, à permettre d'aller plus loin et de se remettre en question pour certaines prises en soins, de prendre du recul et d'approfondir l'approche des personnes en situation de fin de vie. Elle porte un intérêt particulier au traitement de la douleur chez les personnes handicapées. La douleur, qui a des causes multiples, fait partie du quotidien des personnes handicapées. Mais nombre d'entre elles sont dans l'incapacité d'exprimer cette souffrance.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à devoir accompagner, écouter des personnes en fin de vie et leurs proches. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Apports théoriques sur la fin de vie
- Comprendre le concept de vieillissement normal et pathologique chez la personne accompagnée
- Être en mesure d'accompagner l'entourage dans la fin de vie selon que la situation est inscrite dans une démarche palliative
- Réflexion sur sa pratique, sur son implication professionnelle
- Evaluation de la douleur
- Revisiter et affirmer un accompagnement spécifique
- Prévention de l'épuisement professionnel.

Contenu

Volet 1 : cadre et législation

- La Loi de février 2016 Claeys – Leonetti
- le Plan national 2021-2024 du Ministère des Solidarités et de la Santé publié le 27 janvier 2022
- L'évolution législative
- La collégialité
- Le droit aux directives anticipées
- La place de la personne de confiance de la famille, des proches
- La philosophie des soins palliatifs : démarche palliative, valeur du prendre soin et du soin ultime
- La réflexion éthique : principes éthiques, méthodologie d'aide à la décision

Volet 2 : les bonnes pratiques professionnelles dans cet accompagnement spécifique

- Acquérir des attitudes d'écoute, d'empathie et de compréhension des besoins et des difficultés de chacun face à la situation de fin de vie d'une personne
- Installer et faire fonctionner la juste distance
- Mettre en place des attitudes professionnelles d'accompagnement à la fin de vie des personnes accompagnées
- Connaître et intégrer les principes d'annonce dans la prise en charge de la personne handicapée
- Affirmer son rôle, ses missions, et respecter les limites d'intervention
- Appréhender les symptômes accompagnants une fin de vie et les soins adaptés
- Le vieillissement, le handicap et le syndrome de glissement
- Les soins de confort

Volet 3 : Accompagnement et soutien des équipes et familles

- Les étapes du deuil normal au deuil pathologique
- Le positionnement auprès des familles. La place de la famille
- Gérer la communication dans l'équipe, avec les familles

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives sur la fin de vie
- Analyse des pratiques et l'articulation avec les pratiques réalisées
- Approche réflexive à partir de situations vécues

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Grille d'observation et d'évaluation des troubles d'asthénie, Echelles présentant les composantes de la douleur et de la souffrance, les troubles du comportement
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **3 jours de 7 heures, soit 21 heures de formation**
- Dates : **à définir (2 jours + 1 jour environ 3 semaines plus tard)**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **4.230,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Comprendre pour mieux accompagner les troubles psychiatriques des personnes handicapées vieillissantes, vers une meilleure prise en charge

Contexte

Avec des résidents âgés présentant des pathologies psychiatriques et troubles démentiels, les personnels sont confrontés quotidiennement à des troubles de l'humeur et du comportement, sources pour elles d'incompréhension, de peurs, impuissance, de stress et d'épuisement. Du point de vue relationnel et psychologique, on reconnaît de plus en plus la nécessité du respect et du confort de la personne handicapée vieillissante. Son bien-être est au centre des préoccupations.

Il n'est pas toujours facile de faire la part entre d'un côté le vieillissement physiologique et les éventuelles maladies somatiques associées qui causent des comportements, des attitudes (troubles de l'humeur) – mode d'expression de problèmes psychiques et qui nécessitent une prise en charge adaptée.

Il est nécessaire d'étayer les personnels d'accompagnement dans ces situations délicates pour des prises en charge plus sereines et favorables.

Cet étayage passe par une meilleure compréhension des troubles repérés dans les pratiques quotidiennes, par un travail en équipe pour éviter les pratiques isolées, par des moments privilégiés d'échanges d'expériences et de ressentis.

Quelle que soit l'origine des troubles, les professionnels doivent pouvoir mobiliser les ressources nécessaires pour y faire face et proposer une modalité d'accompagnement adéquat.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à devoir accompagner, écouter des personnes handicapées vieillissantes. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître et reconnaître les principales pathologies en psychiatrie
- Différencier pathologie psychiatrique et maladie neurologique évolutive (démences, ou autres)
- Prendre en compte la pathologie dans la mise en oeuvre des soins :
 - Disposer de repères pratiques pour accompagner concrètement les personnes accompagnées qui présentent de tels troubles
 - Ajuster les modes relationnels en lien avec des situations rencontrées auprès des personnes accompagnées
 - Analyser sa pratique à partir des problématiques rencontrées afin d'identifier des ressources et des axes d'amélioration.

Contenu

Volet 1 : Remobiliser les connaissances sur le vieillissement

- Les représentations sociales et individuelles du vieillissement et des troubles psychiatriques
- Rappel sur le vieillissement normal et pathologique
- Les questions éthiques

Volet 2 : Distinction troubles psychiatriques et troubles psychocomportementaux liés aux handicaps

- Les différents troubles de la personnalité
- Les pathologies mentales et les syndromes observés
- Les troubles prévalents : les manifestations de l'angoisse et de l'anxiété, humeur, personnalité
- Les maladies neurodégénératives : Alzheimer et les maladies apparentées
- Les conduites à tenir face aux différents symptômes comportementaux et psychologiques
- Le risque médicamenteux – la iatrogénie

Volet 3 : comprendre et prendre en charge les troubles anxieux

- La communication spécifique avec la personne présentant des troubles psychiatriques
- La posture à adopter face à une personne communiquant des formes de violence, une attitude désinhibée, opposante... (refus de soins, crises...)
- Le rapport collaboratif entre la personne et le professionnel de l'accompagnement.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions de la relation d'aide et d'accompagnement 60 % avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expériences et de bonnes pratiques 40% à partir de grilles d'évaluation et d'observation de la douleur, de l'asthénie de l'utilisateur

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Powerpoint et film projetés pendant la formation
- Grille d'observation et d'évaluation des troubles d'asthénie, Echelles présentant les composantes de la douleur et de la souffrance, les troubles du comportement, échelle d'évaluation d'urgence (hospitalisation...)
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Handicap et vieillissement

Contexte

Bien connaître les effets du vieillissement, savoir observer les signes, repérer les évolutions pathologiques, demandent des compétences particulières au-delà des connaissances théoriques. Accompagner des personnes tout au long d'un processus en s'adaptant aux besoins fait appel à une qualité relationnelle singulière. Accepter ce processus chez l'autre comme inscrit dans le cycle de la vie ne signifie pas abandonner tout objectif éducatif et thérapeutique.

Cette formation vise à trouver ensemble des solutions concrètes et adaptées aux types de population accueillie dans l'établissement, aide à formuler des problématiques spécifiques liées au handicap et au vieillissement, à gérer des situations et à accepter des prises de décisions, à permettre d'aller plus loin et de se remettre en question pour certaines prises en soins, de prendre du recul et d'approfondir l'approche des personnes. Elle porte un intérêt particulier à l'observation, l'évaluation de troubles chez les personnes handicapées vieillissantes.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à devoir accompagner, écouter des personnes handicapées vieillissantes. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Apports théoriques sur le processus de vie et de vieillissement
- Comprendre le concept de vieillissement normal et pathologique chez la personne âgée, et plus spécifiquement chez la personne handicapée
- Acquérir des connaissances sur les différentes formes de vieillissement : physiologique, psychologique et social
- Réflexion sur sa pratique, sur son implication professionnelle
- Evaluation de la douleur, des troubles associés
- Revisiter et affirmer un accompagnement spécifique
- Prévention de l'épuisement professionnel

Contenu

Volet 1 : Les besoins fondamentaux et vieillissement

- Le questionnement éthique, soin et santé, l'autorisation à vieillir !
- Les marqueurs individuels et institutionnels du temps : âge et rites de passage
- La place du vieillissement dans le projet de vie

Volet 2 : les bonnes pratiques professionnelles dans cet accompagnement spécifique

- Acquérir des attitudes d'écoute, d'empathie et de compréhension des besoins et des difficultés de
- Chacun face à la situation du handicap et du vieillissement d'une personne.
- Installer et faire fonctionner la juste distance
- Mettre en place des attitudes professionnelles d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes
- Connaître et intégrer les principes d'annonce dans la prise en charge de la personne handicapée
- Affirmer son rôle, ses missions, et respecter les limites d'intervention
- Appréhender les pathologies prévalentes liées aux handicaps et aux vieillissement – Décodage des symptômes

Volet 3 Accompagnement et soutien des équipes et familles

- Le vécu des professionnels, les principes de précaution
- Le positionnement auprès des familles
- Gérer la communication dans l'équipe, avec les familles

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions de la relation d'aide et d'accompagnement 60 % avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques Partage d'expérience et de bonnes pratiques 40% à partir de grilles d'évaluation et d'observation de la douleur, de l'asthénie de l'utilisateur

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Powerpoint et film projetés pendant la formation
- Grille d'observation et d'évaluation des troubles d'asthénie, Echelles présentant les composantes de la douleur et de la souffrance, les troubles du comportement, échelle d'évaluation d'urgence Hospitalisation..)
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Prévenir et maîtriser la violence et l'agressivité des usagers

Contexte

Les institutions sont des lieux d'émotion et deviennent « naturellement » des espaces d'expression de tous les malaises, colères qu'engendrent les sentiments de peurs, de frustrations... Ils sont donc des lieux propices aux conflits et aux comportements agressifs. Les professionnels ont besoin de comprendre les mécanismes qui conduisent à de telles réactions pour réguler ces excès. Apprendre à gérer cette agressivité, trouver des modes de communication adaptés, mettre en place des outils de prévention et de régulation est désormais un indispensable dans son travail au quotidien.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) en contact avec des usagers. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Mieux identifier les situations de conflits et de violence pour mieux les comprendre et les gérer
- Développer ses connaissances sur l'origine, les ressorts et les manifestations des différentes formes de violence
- Détecter, anticiper et prévenir les situations de violence, limiter les risques de passage à l'acte
- Gérer les situations et désamorcer les situations de crise
- Appréhender la violence et les situations de conflit dans le cadre institutionnel

Contenu

Journée 1

- Les situations de violence : éléments de compréhension, les représentations de la violence, les différentes situations de violence. Le ressort des violences et de l'agressivité
- Les typologies de situation de violence et la prévention des risques
- La posture professionnelle et les réponses individuelles et collectives. La posture professionnelle et les différents positionnements selon les situations
- L'analyse des comportements et des points de vue (Soi/ L'autre)

Journée 2

- Les réponses individuelles – sortir du processus agresseur-agressé
- Comprendre et gérer ses propres comportements, mieux gérer ses émotions et son stress face à ces situations
- Savoir adopter un comportement permettant de désamorcer ou gérer une situation difficile
- Les réponses collectives et outils institutionnels. Les outils de prévention et gestion de la violence. Identification des rôles de chacun.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples 60%
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques 40%
- Travail en sous-groupes sur l'élaboration d'un plan de prévention partagé.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Accompagner un enfant/adolescent victime de violences

Contexte

Engagés dans la protection de l'enfance et de la jeunesse, les professionnels intervenant dans ce champ sont amenés à repérer, prévenir et accompagner des situations très diverses qui appellent à accroître leurs connaissances et leur sensibilité envers les Violences Intra Familiales (VIF), à améliorer leur réponse lors de dévoilements, et cela, en portant une attention particulière à leur posture professionnelle et leur propre équilibre psychique.

Personnes concernées / Prérequis

Tous professionnels intervenant dans le secteur de la petite enfance, enfance / Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et repérer la symptomatologie des enfants et des adolescents victimes et co-victimes de VIF et plus spécifiquement de violences sexuelles, et leurs effets traumatiques
- Prévenir et accompagner par une connaissance des symptômes
- Appréhender les modalités d'accompagnement qui peuvent leur être proposées
- Repérer les impacts sur le(s) professionnel(s) dans l'accompagnement des enfants et adolescents victimes
- Connaître les procédures de signalement, les écrits, repérer et savoir mobiliser les partenaires

Contenu

Volet 1 : La Maltraitance et Les Maltraitements

- Le concept de Maltraitance
- Les différentes formes de maltraitance
- Les facteurs de risques repérés chez l'enfant et dans sa famille
- La répétition de la maltraitance, quel processus en jeu ?

Volet 2 : Impacts chez l'enfant et l'adolescent

- Les besoins fondamentaux de l'enfant et les signes à repérer
- Les impacts développementaux, psychiques, physiques.. aux différents âges de la vie de l'enfant
- Focus sur les violences conjugales et la co-victimisation

Volet 3 : Les Violences sexuelles

- Les violences sexuelles
- Violence sexuelle intra-familiale : La notion d'inceste
- Les violences sexuelles et le cadre légal
- Les facteurs de risque et de vulnérabilité
- Les signes évocateurs... pas de symptômes clés !
- Les impacts développementaux, psychiques, physiques

Volet 4 : La parole et son recueil : l'accompagnement des victimes

- Du secret à la parole : les mécanismes engagés
- De la violence de l'acte à la violence de la révélation : *les obstacles*
- Accompagnement des victimes et de leur parole : posture professionnelle

Volet 5 : Le professionnel face aux situations de VIF

- La difficulté de la suspicion sans la certitude
- Les résonances provoquées par la connaissance et/ou la révélation de VIF
- Questions autour du secret professionnel et du signalement
- L'écriture du signalement : quelques éléments incontournables

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques, étude de cas, jeux de rôle.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **3 jours de 7 heures, soit 21 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **4.230,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Karine PICOT, psychologue clinicienne



Comment aborder et gérer le sujet de la sexualité avec les personnes accompagnées

Contexte

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes en établissements, enfant, adolescent ou adulte, les questions relatives au développement de la vie affective et sexuelle doivent être pensées et abordées par les professionnels.

Elles doivent l'être de manière spécifique et adaptée lorsque la personne a subi des traumatismes à caractère sexuel, et/ou lorsqu'elle présente un comportement sexuel problématique...

Personnes concernées / Prérequis

Tous professionnels intervenant dans l'accompagnement / Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Être au clair avec les différentes dimensions de la sexualité
- Savoir se positionner sur les sujets relatifs à la vie affective et sexuelle
- Avoir une connaissance sur les conséquences des traumatismes sur le comportement sexuel des enfants, adolescents et adultes
- Savoir adapter son discours, ses réactions et ses réponses éducatives auprès de la personne accompagnée ayant subi des violences autour de la sexualité et/ ou présentant un comportement sexuel problématique

Contenu

Volet 1 : La sexualité, définition, formes et orientation

- Sexualité...Pour ne parler et pourquoi en parler ?
- Concepts de sexe et de genre
- L'identité sexuelle et les identités sexuelles... naturellement hétéro ?

Volet 2 : Les étapes du développement sexuel de l'enfant à l'adolescent / de l'adolescent à l'adulte

- Les comportements au regard de la sexualité
- Développement psychosexuel de la personne accompagnée
- Comportements ou agirs sexuels problématiques

Volet 3 : Echanges et prévention

- La communication avec les personnes accompagnées sur la sexualité
- Moyens et techniques d'information de la sexualité
- La prévention
- L'entretien individuel

Volet 3 : La pornographie et son impact sur la vie affective et sexuelle

- Modalités d'exposition
- Les chiffres
- Impact sur les stéréotypes de genre
- Impact sur l'image corporelle
- Impacts sur les comportements sexuels
- Troubles du Comportement Sexuel Compulsif, son évaluation

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Alternance d'apports théoriques, d'exercices d'application, de lecture de textes et débat, sites internet.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Karine PICOT, psychologue clinicienne



Prévention et gestion du stress professionnel

Mieux gérer ses émotions et comprendre celles des autres

Contexte

Ce dispositif de formation est un véritable outil sur la durée, indispensable pour contrer les résistances attachées à la difficulté du changement d'habitudes personnelles et professionnelles.

Les apports de la formation sont applicables, en toute autonomie immédiatement.

Les compétences acquises permettent la gestion des conséquences du stress immédiat comme les conséquences du stress prolongé sur la santé.

Les exercices sont transformables et adaptables par chacun, en fonction de son tempérament et de ses besoins.

Ces outils sont choisis pour leurs aspects pratiques dans un quotidien professionnel.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel des établissements ou services du secteur social, médico-social. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Comprendre ses propres mécanismes de stress et ses conséquences
- Acquérir des outils durables de gestion du stress et des émotions
- Développer une stratégie personnelle pour modifier son comportement face au stress
- Améliorer sa résistance au stress et sa santé globale

Contenu

1^{ère} session : stress et objectifs individuels

- Identifier ses « stresseurs », repérer les signaux d'alerte.
- Identifier ses propres stratégies face au stress
- Expérimenter des techniques de gestion du stress et apports théoriques
- Poser des objectifs d'évolution avec un plan d'actions personnalisé et pérenne
- Activer sa motivation avec le plan d'engagement

2^{ème} session : prendre du recul

- 1^{ère} évaluation d'utilisation d'outils en autonomie
- Repérer et lever ses freins aux changements d'habitudes
- S'appuyer sur la physiologie du corps pour apaiser le mental
- Eliminer les pensées parasites
- Elaborer sa grille d'implémentation

3^{ème} session : agir pour ne pas subir

- 2^{ème} évaluation de l'autonomie
- Savoir se concentrer et alléger la charge mentale
- Identifier les émotions et le besoin associé pour soi et les autres
- Savoir développer son adaptabilité Développer sa confiance en soi

4^{ème} session : ancrer des réflexes vertueux

- 3^{ème} évaluation de l'autonomie
- Savoir récupérer et augmenter son niveau de résistance au stress
- Pratiquer des méthodes de gestion émotionnelles et comportementales
- Concrétiser les apprentissages avec un plan d'actions personnalisé et évolutif
- Quizz d'évaluation
- Pratiquer la verbalisation et la mise en perspective
- Définir des axes de progrès

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Auto-diagnostic de niveau de stress en amont de la formation
- Mise en pratique avec la médiation corporelle : respiration, yoga, relaxation
- Outils de développement cognitif : exercices du Dr. Vittoz, relaxations
- Pédagogie inductive : expérimentations, échanges et apports théoriques
- Carte de photolangage, outils de développement personnel
- Plan d'actions et d'engagement personnalisé
- Carnet de bord et grille d'implémentation

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émergence** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **10 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie MALLET – Relaxologue Biosappia et formatrice en techniques de gestion du stress et d'accompagnement au changement



Savoir s'organiser, optimiser son temps, prioriser et gérer les urgences

Contexte / Objectifs généraux

Prendre du recul par rapport à son organisation personnelle et privilégier les tâches essentielles de sa fonction à travers une approche pragmatique et outillée.

Prendre du recul sur la manière de gérer son temps. Autodiagnostic et découverte des grands principes à appliquer pour optimiser son temps.

Découvrir des pratiques efficaces et efficientes :

- La priorisation de son temps : les notions d'urgence et d'importance, la hiérarchisation des activités
- La planification de son temps
- Le processus global de gestion du temps
- Les outils de la gestion du temps

Personnes concernées / Prérequis

Personnel administratif, assistant de secteur, responsable de secteur. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Analyser son organisation personnelle et celle de l'équipe et évaluer sa contribution
- Décider et prioriser pour mieux réagir aux urgences et aux priorités
- Anticiper pour faciliter le travail et s'inscrire dans une amélioration continue d'efficacité opérationnelle
- Gérer son stress pour maintenir son efficacité et sa fiabilité au quotidien
- Acquérir une meilleure gestion du temps et gestion des priorités.

Contenu

Jour 1 MATIN : Améliorer sa gestion du temps

- Gérer de façon efficace son temps au travail en optimisant son emploi du temps pour établir des priorités et éviter les pièges de la procrastination
- Comprendre son propre rapport au temps
- Savoir gérer sa charge de travail, accroître sa productivité, et réduire le stress lié aux échéances
- Analyser ses comportements et ceux des autres face au temps (savoir dire non, travailler son assertivité, savoir déléguer...).

Jour 1 APRES-MIDI : Découvrir les outils facilitant la gestion du temps

- Découvrir des techniques de planification qui aident à organiser sa journée, à coordonner les projets, et à collaborer efficacement avec son équipe en exploitant les ressources technologiques et organisationnelles pour gagner en efficacité : « trucs et astuces »
- Intégrer les pratiques de gestion du temps et des priorités en mode projet pour faciliter le travail de l'équipe
- Savoir communiquer et entretenir un dialogue constructif et efficace.

Jour 2 MATIN : Apprendre à gérer son stress

- Comprendre le fonctionnement des émotions

Jour 2 APRES-MIDI : Apprendre à gérer son stress - suite

- Adopter des techniques de relaxation et de gestion du stress pour rester calme et concentré, même dans des environnements professionnels exigeants
- Mieux maîtriser son énergie et sa concentration
- Bilan de la formation et plan d'action personnel.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle adaptée (répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires et permettant de créer des espaces pour travailler en sous-groupes)
- Vidéo projecteur, écran et paper board mis à disposition de l'intervenant
- Mise en situation
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Expérimenter : auto-diagnostic, exercices en sous-groupes pour progresser rapidement et de façon concrète.

Les participants prépareront en amont deux exemples de gestion du temps et de gestion des priorités sur lesquels ils souhaitent travailler pendant la formation

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émergence** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants à l'issue de la formation.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
- Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Emmanuel BECKER – Formateur & coach professionnel certifié (titre RNCP), membre de l'EMCC-France, intervenant dans le domaine du coaching d'équipe, coaching des organisations, coaching individuel, coaching solidaire, développement personnel, de la médiation en entreprise.



Améliorer l'accueil et gérer les publics difficiles

Contexte

Comment identifier les premiers signes d'agressivité pour mieux la prévenir et la maîtriser ? Cette formation à la gestion de l'agressivité clients permet aux participants d'acquérir des outils pour les aider à mieux contrôler leurs émotions, désamorcer l'escalade de la violence et rétablir une communication positive dans un contexte où l'expression de critiques, d'insultes et de menaces, la manifestation d'incivilités envers les professionnels en contact avec les clients se multiplient.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel devant réaliser un accueil physique. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Mieux se connaître face à l'agressivité des publics
- Acquérir les outils de communication appropriés.
- Adopter des techniques de gestion des émotions face à des publics difficiles
- Récupérer sa sérénité après une incivilité.
- Prévenir et anticiper l'escalade

Contenu

1. Introduction

2. Prendre conscience des enjeux de la mission "Accueil et des relations avec le public"

- Identifier les enjeux en termes d'image et d'efficacité : l'importance du premier contact
- Se positionner avec justesse et positiver l'image de l'entreprise
- Appréhender les attentes du public

Exercices proposés :

- Auto diagnostic sur la fonction accueil à remplir pour chaque participant

3. Réussir l'accueil physique

- Connaître et maîtriser les étapes de l'accueil physique
- Gérer les différentes situations d'accueil physique : orienter, conseiller, expliquer, informer, en restant en sécurité
- Intégrer les techniques professionnelles de l'accueil et savoir recadrer si besoin
- Faire face à une situation d'incivilité : la méthode ERIC : Écouter et entendre le message : la désescalade. Récapituler les éléments pertinents à prendre en compte. Reformuler ce qui pose problème pour « calmer le jeu ». Impliquer son interlocuteur dans la recherche de solutions. Confirmer les décisions.

Exercices proposés :

- Quizz et jeu de questions/réponses sur les erreurs à éviter au niveau de l'accueil

4. Développer ses qualités de communicant : du savoir-faire au savoir-être

- Identifier et maîtriser le vocabulaire conventionnel en situation d'accueil physique
- Connaître les techniques de questionnement pour mieux comprendre les attentes du public
- Reformuler les attentes : comprendre et diagnostiquer la situation

Exercices proposés :

- Exercices proposés sur le vocabulaire à éviter et les formules à adopter à l'accueil

5. Prévenir et gérer les situations difficiles : prendre du recul et rester maître de la situation

- Comprendre les besoins du public et développer son
- Exercices proposés : empathie pour créer un climat de confiance
- Accueillir et gérer l'insatisfaction du public pour regagner sa confiance
- Connaître les outils de résolution des conflits avec la méthode DESC et apprendre à dire non tout en restant constructif et respectueux

Mises en situation à partir de cas pratiques proposés

6. Gérer son stress et les émotions face à des publics difficiles à travers des techniques de respiration et de relaxation

- Découvrir les bienfaits des techniques de relaxation sur la santé physique et mentale

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant, paperboard ou tableau blanc
- Apports théoriques illustrés par des exemples 60%
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques 40%

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **3 jours de 7 heures, soit 21 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Test d'auto-évaluation des connaissances à l'issue de la formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **4.230,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



La maîtrise des situations difficiles au téléphone - les mots pour s'affirmer !

Contexte

Mieux comprendre la **relation aux autres**, développer ses **compétences** et son aisance relationnelle, **gagner en confiance**.

Être plus à l'aise, plus efficace permet d'affirmer sa fonction avec plus de sérénité.

Cette formation « communication ciblée » permet aux participants de prendre du recul et d'acquérir des **outils de communication efficaces et de l'aisance relationnelle** pour désamorcer l'escalade de la violence et rétablir une communication constructive.

Les participants s'entraînent à identifier les signaux avant-coureurs, à apprendre à gérer leurs émotions.

Cette formation vise à trouver ensemble des solutions concrètes et adaptées aux types de population accueillie dans l'établissement, aide à formuler des problématiques, à gérer des situations et à en déduire des plans d'actions efficaces. Fédérer les équipes et valoriser votre établissement et son but premier face à tous les interlocuteurs.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel exerçant une fonction d'accueil téléphonique. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir et développer des techniques d'accueil en face à face ou au téléphone
- Développer un esprit de qualité de service et savoir valoriser l'image de l'établissement
- Faire de la communication un outil efficace de transmission d'information
- Réaliser un diagnostic de vos pratiques actuelles de communication interne et externe
- Discerner les différents types de comportements agressifs – les conduites à tenir
- Apprendre à gérer les situations délicates.

Contenu

Volet 1 : Gérer et prévenir les situations difficiles par téléphone

- Les fondamentaux de la communication
- Identifier clairement les attentes de la personne en posant des questions et en fournissant des réponses claires
- Analyser les mécanismes de conflits pour adopter une attitude professionnelle appropriée
- Maîtriser les étapes d'un pic émotionnel pour apaiser, réassurer la personne
- S'exprimer avec aisance, tact et diplomatie
- Utiliser un vocabulaire approprié, les techniques d'écoute, de questionnement et de reformulation
- Développer ses qualités d'écoute et non pas d'écouter
- Gérer la confidentialité des informations

Volet 2 : Communiquer en situation difficile – travail en sous-groupes + restitution

Atelier 1 - Repérer les situations complexes

- Identifier la situation
- Intégrer la notion de stress
- Définir la notion d'injonction et ses conséquences
- Distinguer les positions basses et hautes dans la relation

Atelier 2 : annoncer une mauvaise nouvelle

- Gérer le temps de l'autre
- Gérer les émotions dans la relation
- Améliorer sa communication verbale et non verbale

Atelier 3 : Communiquer dans l'improvisation

- Légitimer son intervention en quelques phrases
- Gérer les questions et le temps
- Mobiliser son énergie et son assertivité

Atelier 4 : Communiquer dans la confrontation

- Lever les implicites de la contradiction avec le métamodèle « la généralisation, la suppression, la distorsion »
- Formuler une critique constructive

Atelier 5 : Communiquer en situation de stress ou d'émotion

- Définir les composantes du stress
- Distinguer besoin et demande
- Formuler sa demande assertive

Atelier 6 : communiquer dans la dissonance

- Repérer ses marges de manœuvre et sa zone de contrainte
- Identifier la notion de dissonance cognitive

En clôture de la formation Volet 3 : présentation d'outils de communication des outils de communication / supports de traçabilité**Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation**

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement (50%)
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques (40%) à partir de grilles d'évaluation des besoins des interlocuteurs

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : à **définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation 

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Communiquer efficacement : Réussir une dynamique gagnante !

Contexte

Mieux comprendre la **relation aux autres**, développer ses **compétences** et son aisance relationnelle, **gagner en confiance**.

Être plus à l'aise, plus efficace permet d'affirmer sa fonction avec plus de sérénité.

Cette formation « communication ciblée » permet aux participants de prendre du recul et d'acquérir des **outils de communication efficaces et de l'aisance relationnelle** pour désamorcer l'escalade de la violence et rétablir une communication constructive.

Les participants s'entraînent à identifier les signaux avant-coureurs, à apprendre à gérer leurs émotions.

Cette formation vise à trouver ensemble des solutions concrètes et adaptées aux types de population accueillie dans l'établissement, aide à formuler des problématiques, à gérer des situations et à en déduire des plans d'actions efficaces. Fédérer les équipes et valoriser votre établissement et son but premier face à tous les interlocuteurs.

Personnes concernées / Prérequis

Collaborateurs des services communication. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir et développer des techniques de communication
- Développer un esprit de qualité de service et savoir valoriser l'image de l'établissement
- Faire de la communication un outil efficace de transmission d'information
- Réaliser un diagnostic de vos pratiques actuelles de communication interne et externe
- Discerner les différents types de comportements agressifs – les conduites à tenir
- Apprendre à gérer les situations délicates.

Contenu

Volet 1 : Développer sa communication

- Définitions et missions de la communication interne et externe Les fondamentaux de la communication – diagnostiquer l'existant
- Identifier clairement les attentes de la personne en posant des questions et en fournissant des réponses claires
- Analyser les mécanismes de conflits pour adopter une attitude professionnelle appropriée
- Maîtriser les étapes d'un pic émotionnel pour apaiser, réassurer la personne
- S'exprimer avec aisance, tact et diplomatie
- Utiliser un vocabulaire approprié, les techniques d'écoute, de questionnement et de reformulation
- Développer ses qualités d'écoute et non pas d'écouter
- Gérer la confidentialité des informations
- Intégrer la notion de stress
- Définir la notion d'injonction et ses conséquences
- Distinguer les positions basses et hautes dans la relation
- Gérer le temps de l'autre
- Gérer les émotions dans la relation
- Améliorer sa communication verbale et non verbale

Volet 2 : Réussir sa communication

- Légitimer son intervention en quelques phrases
- Gérer les questions et le temps
- Mobiliser son énergie et son assertivité
- Lever les implicites de la contradiction avec le métamodèle « la généralisation, la suppression, la distorsion »
- Définir les composantes du stress
- Repérer ses marges de manœuvre et sa zone de contrainte

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement (50%)
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques (40%) à partir de grilles d'évaluation des besoins des interlocuteurs

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Communication en situation de crise

Contexte / Objectifs généraux

Quand survient un événement grave au sein d'une organisation, il faut une communication qui coupe court à la rumeur et limite l'impact de la crise. Cette formation vous montrera comment élaborer une stratégie de communication, adapter et envoyer les messages aux cibles par les canaux appropriés

Personnes concernées / Prérequis

Dirigeants et cadres dirigeants, acteurs de la gestion de crise, responsables de communication, DRH, consultants et toute personne amenée à délivrer un message au cours d'un épisode sensible. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Comprendre les crises
- Structurer une communication adaptée au scénario de crise
- Bien gérer les relations avec les médias et les prescripteurs
- Diffuser l'information, vérifier son impact régulièrement
- Soigner l'étape de l'après-crise
- Anticiper et mettre en place un dispositif d'alerte efficace

Contenu

Volet 1 : Comprendre les crises

- Les différents types de crise.
- Connaître les caractéristiques d'une crise.
- Comprendre la dynamique de crise.
- Repérer les quatre phases d'une crise.

Réflexion collective

- Actualité des crises récentes. Etude de crises et de communications de crise réussies.

Volet 2 : Structurer une communication adaptée au scénario de crise

- Connaître les trois stratégies.
- Activer le dispositif de crise, la cellule de crise.
- Analyser le projet de communication de crise.
- Appliquer un scénario de crise déjà écrit.
- Organiser l'information. Connaître les erreurs à éviter.
- Diffuser rapidement une information.
- Savoir ce qui peut discréditer une structure.
- Savoir gérer les questions délicates.

Volet 3 : L'après-crise : une étape à soigner

- Bilan post-crise. Analyse.
- Suivi et contrôle à l'aide d'un tableau de bord.
- Définition d'indicateurs et mesure des écarts.

Réflexion collective

- Analyse en groupe de plusieurs tableaux de synthèse d'après les scénarios envisagés

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle adaptée (répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires et permettant de créer des espaces pour travailler en sous-groupes)
- Vidéo projecteur, écran et paper board mis à disposition de l'intervenant
- Mise en situation
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Un scénario d'entreprise fil rouge est choisi par chacun. Elaboration des messages, présentation devant une caméra, analyse critique. Jeux de rôle.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants à l'issue de la formation.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
- Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **2.820,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Emmanuel BECKER – Formateur & coach professionnel certifié (titre RNCP), membre de l'EMCC-France, intervenant dans le domaine du coaching d'équipe, coaching des organisations, coaching individuel, coaching solidaire, développement personnel, de la médiation en entreprise.



Soutenir – Encourager l'engagement des équipes dans les principes d'évaluation des personnes accompagnées

Contexte

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) propose un nouveau dispositif d'évaluation des Établissements et services sociaux et médico-sociaux.

L'objectif affiché est d'évaluer les démarches et les pratiques professionnelles de mise en oeuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours des personnes accompagnées.

Cette formation s'inscrit dans un processus sur la durée des accompagnements, une réflexion individuelle et collective, un positionnement par rapport à un ensemble de normes.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) en contact avec des usagers. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Permettre à chaque professionnel de faire évoluer ses représentations de son métier et des attendus du secteur médico-social
- Appréhender la notion d'engagement et de responsabilité
- Améliorer la communication, valoriser le travail collaboratif et renforcer la notion de "travailler ensemble" S'impliquer dans une démarche collective et individuelle de bientraitance relationnelle
- Amorcer chez chaque participant une démarche d'analyse et d'évaluation de ses pratiques professionnelles en lien avec les concepts et outils d'évaluation utilisés par l'institution
- Identifier des actions concrètes individuelles et collectives de promotion de la bientraitance et des outils d'observation d'évaluation et de réajustement

Contenu

1^{ère} séance : La qualité de la communication, le partage permanent d'information, la démarche, le dialogue entre tous les acteurs – un travail collaboratif, une coproduction tout au long du projet

(20% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)

- Identifier les conditions facilitant la coopération, la complémentarité, la cohésion d'équipe
- Le cadre de référence du projet d'évaluation et acceptation du point de vue de l'autre
- La responsabilité partagée dans la relation et dans la communication
- Améliorer son estime de soi et celle des autres
- Prendre sa place face à autrui, avoir une posture assertive

Débriefing

2^{ème} séance : La reconnaissance partagée du besoin auquel il faut répondre, un sujet ancré dans la réalité des professionnels

(20% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)

- Développer sa pensée et prendre conscience de ses propres freins et limites : le cadre de référence
- La capacité du projet à fédérer les professionnels sur une expérience, une réflexion
- Chasser les idées limitantes pour soi et pour les autres : apprendre à réfléchir autrement
- Faire le point sur son système de pensée pour en sortir et adopter une méthode simple pour ouvrir son champ de possibles : développer son intelligence situationnelle

Débriefing

3^{ème} séance : Véhiculer une communication positive dans l'équipe*(20% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)*

- Faire entendre sa voix et écouter celle des autres : l'affirmation
- Appliquer les principes d'une communication positive pour travailler ensemble de manière productive et agréable : le piège de la perception et les différents styles de communication

Temps de travail avec l'Equipe de Direction sur les leviers organisationnels et méthodologiques

- **L'appui méthodologique et le pilotage**
- **La qualité des compétences mobilisées**
Les freins repérés

4^{ème} séance : Rechercher ensemble des solutions : apprendre à coopérer et à codévelopper*(10% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)*

- Favoriser le sentiment d'appartenance au groupe
- Faire exister l'autre et participer l'ensemble de son équipe, aller chercher le meilleur de chacun
- S'appuyer sur les idées des autres pour coconstruire
- Développer une autonomie de penser et d'initiative
- Apprendre une méthode de co-développement

Débriefing**5^{ème} séance : S'approprier les outils pour promouvoir l'observation, l'évaluation et le réajustement dans les pratiques professionnelles : en s'appuyant sur les outils d'observation et d'évaluation co-construits (référentiel d'évaluation, Les outils du Dispositif Parcours Autonomie Résidentielle les socles 1.2.3.4)***(10% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)*

- Apprendre à coopérer et à codévelopper
- Mettre en œuvre les outils dans l'institution pour valoriser la spécificité de l'accompagnement

Exercice d'application : Travail en petits groupes des savoir-être et des savoir-faire face à une situation à renseigner**6^{ème} séance : Enrichir la boîte à outils « qualité et sécurité » en s'appuyant sur le référentiel de l'auto-évaluation HAS***(10% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)*

- Les outils de résolution de problème
- Les outils pour améliorer le processus, les parcours d'accompagnement
- Les outils pour mesurer

Exercice d'application : travail en petits groupes sur les outils de la HAS**Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation**

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur, écran, paper-board, accès internet mis à disposition de l'intervenant
- Les méthodes pédagogiques employées sont affirmatives, interrogatives, actives et interactives
- Expression orale et écrite, partage en groupe, exercices sur support de cours, étude de cas
- La formation est développée autour de la mise en action des expertises des participants. Elle s'articule sur les axes organisationnels et comportementaux tant au niveau théorique que pratique.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA présentiel**
- Durée : **6 jours de 7 heures, soit 42 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : au sein de la structure – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **8.460,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie



Les normes HACCP - Hygiène et sécurité alimentaires

Contexte

Dans les structures d'accueil ayant un service de restauration qui prépare les repas sur place, les normes HACCP doivent être respectées, il s'agit d'une obligation réglementaire, pour maîtriser les intoxications alimentaires

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne manipulant des denrées alimentaires de la réception des matières premières (ou des produits finis) jusqu'à la distribution des produits finis. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Intervenir dans le milieu de la restauration en appliquant les bonnes pratiques hygiéniques et la méthode HACCP
- Répondre aux exigences réglementaires

Contenu

Évaluation de preformation

Journée 1

EVALUATION : test de connaissances

1. Découvrir les règles d'hygiène en restauration (1h00)

- Définition
- Les enjeux réglementaires
- Les enjeux (intoxication alimentaire (TIAC))
- Les conséquences et l'e-réputation

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES : Livret stagiaire, présentation du site Alim'confiance : site de notation des établissements alimentaire, présentation du site signal conso (application de signalement des fraudes créé en 2020).

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

2. Comprendre les risques bactériens pour le consommateur (2h00)

- Les dangers microbiologiques dans l'alimentation
- Les principaux pathogènes d'origine alimentaire,
- Les causes et moyens de prévention des toxi-infections alimentaires collectives
- Les associations pathogènes/aliments

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : Ateliers d'associations bactéries-aliments, recherche de non-conformités en cuisine sur photographies et vidéos.

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

3. Respecter les bonnes pratiques Hygiénique (3h30)

- La qualité des matières premières
- Les conditions de préparation
- La chaîne du froid et la chaîne du chaud
- La séparation des activités dans l'espace ou dans le temps
- L'hygiène des manipulations
- Le personnel
- Les conditions de transport
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : Ateliers d'associations températures-aliments, étude de cas (contaminations croisées, nettoyage et désinfection), exercice de lavage des mains (germes factices avec révélation par UV)

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

Journée 2

EVALUATION : Quiz de test de connaissances. Vérification des connaissances acquises lors de la première journée de formation.

4. Étudier les autres dangers potentiels (1h00)

- Les dangers chimiques
- Les dangers physiques
- Les dangers biologiques et gestion du risque allergène

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : Quiz en ligne (via quizity)

5. Connaître Les fondamentaux règlementaires (3h30)

- L'Hygiène des denrées alimentaires
- Le paquet Hygiène, arrêtés et décrets en vigueur relatifs aux règles sanitaires
- La traçabilité
- La gestion des non-conformités
- Activité pédagogique : Création d'une cuisine sur plan respectant le principe de la marche en avant. Atelier réalisable sur papier, tableau ou ordinateur.

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

6. Appliquer la méthode HACCP (3h00)

- Les principes de l'HACCP
- Enregistrements HACCP

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : création d'enregistrements HACCP

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur, écran, paper-board, accès internet mis à disposition de l'intervenant
- Les méthodes pédagogiques employées sont affirmatives, interrogatives, actives et interactives
- Expression orale et écrite, partage en groupe, exercices sur support de cours, étude de cas
- La formation est développée autour de la mise en action des expertises des participants. Elle s'articule sur les axes organisationnels et comportementaux tant au niveau théorique que pratique.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer la copie des **feuilles d'émargement** établies par demi-journée.

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Contenu du livret stagiaire numérique : les bonnes pratiques hygiène ; les enregistrements HACCP ; les affichages HACCP, les règlements français et européens
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **présentiel INTRA**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** (si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)
- Lieu : **au sein de la structure** – (les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent 2025 (à jour de la cotisation 2025)

Coût pédagogique : **1.410,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Thomas ROQUIGNY – Consultant et formateur en Hygiène et sécurité alimentaire et HACCP



CONTACTEZ-NOUS !



URIOPSS de Normandie

Nathalie PONCHELLE, Responsable Pédagogique

E-mail : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Tél. : 07.49.24.34.33

Valérie TAILLEPIERRE-LEVARLET, Chargée de Projets Formation

E-mail : v.taillepierre@uriopss-normandie.fr

Tél. : 06.20.84.89.91

